

*Aziz Akhannouch représentant le Souverain à Riyad
Sa Majesté place la cause
palestinienne au rang des
constantes de la politique
étrangère du Royaume*



Le Sommet arabo-islamique fait part de son soutien indéfectible au peuple palestinien et de sa condamnation de la guerre israélienne contre le Liban



Driss Lachguar préside la réunion du Conseil national de la Chabiba

En application des conclusions de la réunion du Bureau national de la Chabiba Ittihadia qui a eu lieu le 2 courant, la J-USFP tiendra la deuxième session du Conseil national de la Chabiba qui sera présidée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar.

Cette session, placée sous le thème «Chabiba Ittihadia, un nouveau contrat et un engagement permanent pour la jeunesse marocaine », aura lieu samedi prochain à partir de 9h au siège central du parti, sis boulevard El Arar, quartier Riyad à Rabat.



Machij El Karkri : *En l'absence de volonté politique de l'Algérie, le Maroc pourrait demander le retrait du dossier du Sahara de la 4^{ème} Commission de l'ONU*

Machij El Karkri : *En l'absence de volonté politique de l'Algérie, le Maroc pourrait demander le retrait du dossier du Sahara de la 4^{ème} Commission de l'ONU*

Actualité



Machij El Karkri, membre du Bureau politique de l'USFP et de la Commission de déontologie à l'Internationale socialiste, a livré son analyse du discours de S.M le Roi Mohammed VI, à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la Marche Verte, dans deux articles publiés récemment sur les colonnes de notre alter ego Al Itihad Al Ichiraki sur le parcours de la diplomatie marocaine en vue de mettre fin au conflit artificiel autour du Sahara marocain, intitulés respectivement «Sa Majesté le Roi Mohammed VI : de la phase de gestion à une dynamique de changement» et «Sa Majesté le Roi Mohammed VI : la différence entre la vision réaliste et légitime et la vision sclérosée».

«Dans ce discours, le Souverain a parachevé la feuille de route qu'il avait entamée dès l'ouverture de la première

session de la 4^e année législative de la 11^e législature, en appelant à passer de la phase de gestion à une dynamique de changement. Le discours de la Marche Verte vise la résolution définitive du conflit artificiel autour du Sahara marocain», a soutenu le membre du Bureau politique.

«Après plus de deux décennies d'actions positives et de gestion sage, et à la lumière des récents développements liés au conflit du Sahara marocain, l'arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne concernant les accords de pêche et agricole entre le Maroc et l'UE est considéré comme la dernière tentative désespérée du front séparatiste et de ceux qui le soutiennent et dont l'objectif est de freiner la dégringolade de cette organisation séparatiste en recourant à des outils de la guerre juridique à des fins politiques»,

a expliqué Machij El Karkri.

Selon lui, le conflit a été longuement utilisé comme carte de pression pendant la guerre froide, et l'un des événements les plus dangereux dans ce dossier a été l'acceptation de l'adhésion de l'entité chimérique à l'Organisation de l'unité africaine. Il s'agit d'une décision qui a déclenché une controverse juridique et politique qui dure depuis des décennies.

Mais le retour du Maroc à sa famille africaine en 2017 a changé la donne, ce qui pourrait rebattre les cartes en vue de corriger cette «erreur historique».

«Dans ce contexte, une feuille de route pour un changement global dans ce conflit artificiel émerge, notamment en œuvrant à prendre deux décisions importantes aux niveaux continental et international pour réparer cette erreur. Il s'agit en premier lieu de l'expulsion du front séparatiste de l'UA et ensuite

du retrait définitif du dossier du Sahara marocain de la 4^{ème} Commission de l'ONU».

En effet, Machij El Karkri a souligné que la stratégie diplomatique du Maroc au sein de l'UA avance d'un pas assuré vers l'expulsion de l'entité fantasmagorique de l'UA, indiquant que de nombreux pays africains ont ouvert des consulats dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, ce qui reflète une reconnaissance croissante de la marocanité du Sahara et renforce la position du Maroc sur la scène internationale et continentale.

Et le membre du Bureau politique de l'USFP de poursuivre : «Le Polisario est sur le point d'être classé comme un mouvement armé antidémocratique qui s'attaque aux civils», tout en précisant que la présence de cette entité au sein de l'UA «constitue un obstacle à la coopération avec les partenaires internationaux, comme l'UE, la Chine, le Japon, les États-Unis, la Russie...», ce qui accroît la pression pour l'expulser, comme solution réaliste afin de pouvoir développer des partenariats bénéfiques pour toutes les parties».

«En outre, les objectifs de développement durable ne peuvent être atteints dans un continent divisé et soumis au chantage d'une entité armée soutenue par l'Algérie et l'Afrique du Sud», a martelé Machij El Karkri.

Par ailleurs, le membre du Bureau politique a soutenu qu'«au cours des dernières années, la 4^{ème} Commission de l'ONU a affirmé son soutien au processus politique sous l'égide des Nations unies et a définitivement enterré l'option référendaire, considérée comme inefficace pour résoudre le conflit» artificiel autour du Sahara marocain, tout en notant que les efforts internationaux se focalisent désormais sur une solution politique à travers l'initiative marocaine d'autonomie, qui enregistre un soutien croissant de la part de la communauté internationale.

Et Machij El Karkri de conclure : «En l'absence de volonté politique de négociation, et vu l'entêtement et l'obstination de l'Algérie à prolonger ce conflit artificiel, et suite aux indicateurs très positifs exprimés par la majorité des membres du Conseil de sécurité, le Maroc pourrait bientôt demander, surtout après la position incompréhensible de l'Algérie de ne pas prendre part au vote (lors de la réunion du Conseil de sécurité du 31 octobre dernier pour voter la résolution 2756), le retrait du dossier de ladite Commission, et pourquoi pas recourir à la procédure de vote au sein du Conseil, avec le soutien explicite des États-Unis d'Amérique, porte-plume, et la France, l'ancienne puissance coloniale, et le maintien des positions russe et chinoise telles qu'elles sont actuellement».

Mourad Tabet

Aziz Akhannouch représentant le Souverain à Riyad

Sa Majesté place la cause palestinienne au rang des constantes de la politique étrangère du Royaume



SM le Roi Mohammed VI place la cause palestinienne au rang des constantes de la politique étrangère du Royaume, a affirmé le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, lors du Sommet extraordinaire arabo-islamique, lundi à Riyad.

M. Akhannouch, a rappelé que le Souverain avait consacré une large place à la question palestinienne dans Son discours à l'occasion du 25ème anniversaire de la fête du Trône, en réaffirmant Son engagement à "continuer à appuyer les initiatives constructives visant à trouver des solutions pratiques

pour la conclusion d'un cessez-le-feu concret et durable et le redressement de la situation humanitaire".

Le Souverain avait affirmé que "l'aggravation de la situation dans la région exige de sortir de la logique de gestion de crise en faveur de la recherche d'une solution définitive à ce conflit", notant que "si parvenir à la cessation des hostilités à Gaza est une priorité urgente, ceci doit se faire en parallèle avec l'ouverture d'un horizon politique susceptible d'instaurer une paix juste et durable dans la région".

Le chef du gouvernement a aussi rappelé

que Sa Majesté le Roi avait relevé que "le recours aux négociations pour ressusciter le processus de paix entre les parties palestinienne et israélienne impose de barrer la route aux extrémistes de tous bords". Le Souverain a, en outre, indiqué que "la sécurité et la stabilité ne seront totalement insaturées dans la région que si cette dynamique est inscrite dans le cadre de la solution à deux Etats, aux termes de laquelle Gaza est partie intégrante des territoires de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale".

Partant de Son devoir politique et huma-

nitaire en tant que Président du Comité Al-Qods, le Souverain a "donné Ses Instructions éclairées à l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods, pour acheminer des aides humanitaires et médicales urgentes à nos frères palestiniens dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Al Qods Acharif. Ces aides ont été envoyées à travers un itinéraire terrestre inédit", a-t-il encore rappelé.

M. Akhannouch a, à cet égard, souligné qu'une paix réelle dans la région du Proche-Orient doit garantir aux Palestiniens leurs droits légitimes, dans le cadre de la solution à deux Etats, ajoutant que le Maroc condamne la décision de mettre fin aux activités de l'UNRWA, qu'il considère comme une menace directe à l'existence du peuple palestinien.

Il a estimé que l'élargissement par Israël de la spirale de violence militaire au Liban est "une preuve claire du fait que l'ensemble de la région se dirige vers une phase délicate aux conséquences imprévisibles". "Ceci nous pousse à nous interroger sur les véritables raisons de cette escalade et sur le bénéficiaire de cette situation tragique, sachant que les efforts sont toujours déployés à plus d'un niveau pour faire cesser la guerre en cours à Gaza depuis plus d'une année", a-t-il fait observer.

Le Royaume, a dit M. Akhannouch, se joint au reste des pays arabes et islamiques pour exprimer sa solidarité avec le Liban afin de préserver sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires et de soutenir ses institutions constitutionnelles, de sorte à consolider l'unité nationale et maintenir la sécurité et la stabilité de ce pays.

Le Sommet arabo-islamique fait part de son soutien indéfectible au peuple palestinien et de sa condamnation de la guerre israélienne contre le Liban

Le Sommet extraordinaire arabo-islamique a souligné la centralité de la question palestinienne et le soutien indéfectible au peuple palestinien dans la réalisation de ses droits nationaux légitimes et inaliénables.

Le Sommet de Riyad a indiqué, dans son communiqué final rendu public lundi, qu'en premier lieu de ces droits figurent le droit du peuple palestinien à la liberté et à un Etat souverain indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al Qods-Est pour capitale, ainsi que le droit au retour et à l'indemnisation des réfugiés conformément aux résolutions de la légalité internationale et afférentes, en plus de faire face à toute tentative visant à nier ou oblitérer ces droits.

Il a également réaffirmé la pleine souveraineté de l'Etat de Palestine sur Al Qods-Est occupée, la capitale éternelle de la Palestine, et a rejeté toutes décisions ou mesures israéliennes visant sa judaïsation, relevant que la Ville sainte est une ligne rouge pour les nations arabes et islamiques.

Le Sommet a fait part de sa mobilisation totale dans la protection de l'identité arabe et islamique d'Al Qods-Est occupée, réaffirmant également son soutien absolu à la République libanaise, sa sécurité, sa stabilité, sa souveraineté et la sécurité de ses citoyens.

Il a aussi réitéré les décisions prises lors du premier Sommet extraordinaire arabo-islamique tenu dans la ville de Riyad en novembre 2023, tout en œuvrant à mettre fin aux répercussions de la guerre israélienne sur la bande de Gaza et au Liban, et continuant d'agir de concert avec la communauté internationale, pour mettre un terme aux

graves violations israéliennes du droit international et du droit international humanitaire.

Le Sommet a également condamné la guerre israélienne contre le Liban, ainsi que la violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à une mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU (2006).

Dans le même sillage, le communiqué final a exhorté la communauté internationale à œuvrer de manière agissante pour contraindre Israël à respecter le droit international, tout en dénonçant les doubles standards dans l'application du droit international, du droit international humanitaire et de la Charte des Nations unies.

Le communiqué a aussi appelé le Conseil de sécurité à prendre une décision contraignant Israël à mettre fin à ces politiques illégales qui attentent à la paix et à la sécurité dans la région et à appliquer les résolutions des Nations unies relatives à la ville d'Al-Qods Acharif.

Elle a en outre appelé à apporter toutes formes de soutien politique, diplomatique et de protection internationale au peuple palestinien et à l'Etat de Palestine, à consolider l'unité nationale palestinienne afin de permettre à l'Etat de Palestine d'asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire palestinien, y compris la bande de Gaza, et à l'unifier avec la Cisjordanie, y compris la ville d'Al-Qods, tout en apportant le soutien économique à l'Etat de Palestine à travers l'appui à ses efforts en matière de programmes d'aide humanitaire, de relance économique et de reconstruction de la bande de Gaza.

Réaffirmation du soutien à l'action du Comité Al-Qods sous la présidence de SM le Roi

Le Sommet extraordinaire arabo-islamique a réaffirmé, lundi à Riyad, son soutien à l'action du Comité Al-Qods, présidé par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Les rois et chefs d'Etats arabes et islamiques prenant part à ce Sommet extraordinaire ont exprimé leur soutien à l'action du Comité Al-Qods, au service du renforcement de la résilience des Maqdisis.

Cet appui a été exprimé dans la résolution adoptée par les dirigeants des pays arabes et islamiques à l'issue des travaux de ce Sommet, tenu à l'invitation de l'Arabie Saoudite.

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, qui a représenté Sa Majesté le Roi au Sommet de Riyad, a affirmé que le Souverain place la cause palestinienne au rang des constantes de la politique étrangère du Royaume.

M. Akhannouch était accompagné du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La délégation marocaine comprend notamment l'ambassadeur du Maroc en Égypte et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali, l'ambassadeur du Royaume en Arabie Saoudite et représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Mustapha Mansouri, ainsi que de plusieurs cadres du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Jean-Noël Barrot salue "le partenariat modèle" que la France entretient avec le Maroc



Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot a salué, lundi soir à Paris, "le partenariat modèle" de coopération nord-sud que la France entretient avec le Maroc.

Intervenant à la clôture de la première journée du Forum de Paris sur la paix, en présence notamment de l'ambassadrice de SM le Roi en France, Samira Sitail, de dirigeants politiques, de chefs d'entreprise et d'acteurs de la société civile venus des quatre coins du monde, le ministre français a souligné qu'avec le Maroc "nous regardons désormais vers un avenir que nous avons décidé de construire et de défendre ensemble".

"Nous avons décidé ensemble de lancer un partenariat rénové pour les années à venir

et nous allons le rendre encore plus fort", a-t-il dit.

M. Barrot a par ailleurs plaidé pour une approche nouvelle de coopération avec l'Afrique.

"Nous devons faire plus et mieux avec l'Afrique parce que nous avons une longue histoire avec ce grand continent. Parce que nous avons beaucoup de défis en commun", a souligné le chef de la diplomatie française.

Placée sous le thème "A la recherche d'un ordre mondial qui fonctionne", la 7^e édition du Forum de Paris sur la paix a accueilli plusieurs sessions dédiées notamment à la géopolitique, à la paix et aux conflits : la guerre en Ukraine et les conflits au Moyen-Orient et au Soudan notamment.

La deuxième journée du Forum sera

marquée, par des événements thématiques initiés par des organisations partenaires. Ces sessions se pencheront sur des questions cruciales telles que la nutrition, l'agriculture, le cyberspace et la gestion des minerais essentiels, entre autres.

Fondé en 2018 sous l'impulsion du président français Emmanuel Macron à l'occasion de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, le Forum de Paris sur la paix a pour mission de relever les défis mondiaux tels que le changement climatique, la pauvreté et les inégalités, la sécurité et l'essor des nouvelles technologies, en construisant de nouvelles formes d'action collective qui complètent le travail des institutions multilatérales et contribuent à l'instauration d'une paix durable.

José Manuel Albares souligne l'importance de renforcer les liens culturels entre le Maroc et l'Espagne



Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a souligné, lundi, l'importance de renforcer les liens culturels entre le Maroc et l'Espagne.

Qualifiant le Maroc de "partenaire stratégique" et de "pays ami", M. Albares a affirmé que son pays compte promouvoir la présence de la langue espagnole au Maroc dans le cadre des efforts visant à renforcer les liens culturels entre les deux pays.

Le chef de la diplomatie espagnole, qui présidait la première réunion de l'Observatoire mondial de l'espagnol à Madrid, a annoncé le lancement de deux études approfondies sur la situation de la langue espagnole au Maroc et au Brésil, dans la perspective de renforcer la présence de la langue de Cervantes dans des zones clés.

Ainsi, des études seront menées par l'Observatoire mondial de l'espagnol pour évaluer l'impact et la contribution de la langue espagnole dans des secteurs stratégiques tels que la science, la technologie et la diplomatie.

Le lancement de cette initiative s'assigne pour objectif de faire de la promotion de la langue espagnole une priorité à même de renforcer les liens culturels et linguistiques de l'Espagne avec des pays partenaires comme le Maroc, a dit le chef de la diplomatie espagnole.

Fernando Clavijo : Le Maroc, un acteur fondamental pour la stabilité en Afrique de l'Ouest

Le Maroc est "un acteur clé" pour la stabilité et la gestion des crises dans la région d'Afrique de l'Ouest, a indiqué lundi le président du gouvernement régional des Îles Canaries, Fernando Clavijo.

M. Clavijo, qui s'exprimait lors d'une rencontre avec la presse, a mis en avant l'importance stratégique du Maroc pour l'Union européenne et les États-Unis, saluant en particulier le rôle fondamental du Royaume pour la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

Interrogé au sujet de l'impact géopolitique du retour de Donald Trump à la Maison Blanche sur la région, le responsable canarien a réaffirmé que le Maroc est un "partenaire de premier ordre" pour l'Union européenne et un "partenaire prioritaire" pour les États-Unis dans la région.

M. Clavijo avait réitéré lors d'une récente visite au Maroc la détermination de son gouvernement à renforcer les liens de coopération avec le Maroc, précisant que la clarté, la sincérité et la loyauté constituent les fondements des relations de collaboration bilatérale.

Commission provisoire de la presse

Adoption de programmes de formation continue, de déontologie et d'éducation aux médias

L'Assemblée générale de la Commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, réunie vendredi en session ordinaire, a approuvé des programmes en matière de formation continue, de déontologie et d'éducation aux médias, en plus de lecture de journaux.

Dans un communiqué, la commission explique avoir décidé de reprendre le programme de formation continue dans différentes régions du Royaume, à condition que ces ateliers soient regroupés dans certaines villes, avec un accent particulier sur des thématiques axées sur la déontologie de la presse et l'utilisation des nouvelles technologies, outre la formation dans les domaines techniques, entre autres.

En parallèle, poursuit la même source, la commission organisera des rencontres sur diverses questions ayant trait au journalisme, notamment le respect de la déontologie de la presse, ainsi que les défis auxquels sont confrontées les entreprises de presse et les problématiques soulevées par l'accès à la profession, ainsi

que toutes les questions relatives à la formation et à la formation continue.

La Commission provisoire a également approuvé un plan global lié aux problèmes posés par l'utilisation des nouvelles technologies et a élaboré un programme spécial pour l'éducation aux médias.

La commission s'emploie à "s'adresser aux différentes parties, officielles et non officielles, qui peuvent contribuer à faire face aux différents phénomènes et pratiques négatifs émanant de l'utilisation abusive des nouvelles technologies de communication", précise-t-on.

Et d'ajouter que la commission "a convenu de proposer un programme visant à stimuler la lecture de la presse papier, qui continue de jouir d'un intérêt particulier dans la plupart des pays, et ce en dépit de la forte concurrence de la presse digitale", rappelant, à cet égard, les nombreuses expériences internationales qui ont contribué à préserver le statut de la presse papier, à travers des politiques publiques ayant prouvé leur efficacité.

La bataille d'El Heri, une page radieuse dans l'histoire de la résistance nationale



Le peuple marocain en général et la famille de la résistance et de l'armée de libération en particulier célèbrent, ce mercredi, le 110ème anniversaire de la bataille historique d'El Heri, une page radieuse et une épopée rayonnante dans l'histoire de la résistance nationale.

La célébration de cet anniversaire est l'occasion de se remémorer les exploits et les sacrifices dont ont fait montre les vaillants combattants marocains en défense des intérêts suprêmes du pays et de ses constantes nationales au service de la liberté, de l'indépendance et de l'unité territoriale.

Cette bataille, qui restera ancrée à jamais dans les annales de la mémoire nationale, est l'une des plus illustres épopées menées par les valeureux résistants du Moyen Atlas, avec à leur tête le valeureux combattant, Feu

Moha Ou Hammou Zayani contre les autorités du protectorat.

Menée par Moha Ou Hammou Zayani, figure illustre de la lutte nationale, en compagnie des habitants de Zayane et des autres tribus avoisinantes, la bataille d'El Heri reflète les valeurs de patriotisme, de bravoure et de sacrifices au service de la patrie, dont ont fait preuve les valeureux combattants marocains pour faire face aux visées expansionnistes sur le territoire national.

Cette bataille a eu lieu dans un contexte où les forces d'occupation, ayant dominé ce que Lyautey appelait "le Maroc utile", ont envahi les régions Est et Ouest du Maroc à travers Taza (1914), avant de mettre le cap sur le Moyen Atlas et plus particulièrement sur Khénifra, dans le but de resserrer l'étau autour de cette ville qui constituait un avant-

poste pour la résistance.

Dans un climat empreint d'enthousiasme, de mobilisation et de vigilance continus, les habitants de la province de Khénifra se joignent à la célébration du 110ème anniversaire de la bataille d'El Heri qui incarne de la meilleure façon qui soit les valeurs de la lutte nationale et du militantisme des Marocains face aux campagnes expansionnistes des envahisseurs étrangers pour déployer leur emprise et asseoir leur contrôle sur les régions du Moyen Atlas en 1914.

Cette bataille mémorable est un des événements phares de l'histoire de la lutte et de la résistance armée nationale qui témoigne de la bravoure du peuple marocain et des sacrifices consentis pour recouvrer la liberté et l'indépendance après l'instauration du protectorat en 1912.

La région du Moyen Atlas, particulièrement la ville de Khénifra, a été la cible de l'armée du colonisateur français après la conquête des plaines et des grandes villes du Royaume en 1914 dans le but d'ouvrir la voie entre le Nord et le Sud.

Cette région qui opposait une résistance farouche à l'armée du colonisateur, a fait l'objet de plusieurs campagnes militaires sans pour autant pouvoir mettre fin à la résistance conduite par Moha Ou Hammou Zayani, un des héros de la résistance nationale dont le militantisme, la bravoure et le sacrifice face à l'armée de l'envahisseur étranger sont inscrits en lettre d'or dans l'Histoire du Royaume.

Après la multiplication des attaques contre la ville de Khénifra et des villages avoisinants, feu Moha Ou Hammou Zayani s'est réfugié sur les hauteurs entourant la ville de Khénifra et plus précisément dans le village d'El Hri en attendant de meilleures opportunités, surtout que le spectre de la Première Guerre mondiale planait sur toute l'Europe.

Dans la nuit du 13 novembre 1914, le colonel Laverdure a mené une opération d'envergure contre le camp des résistants dans le village d'El Heri en mobilisant tous les moyens militaires et logistiques dont il disposait ainsi qu'un très grand nombre de soldats. Ainsi, quatre régiments composés de 1.300 soldats soutenus par l'artillerie lourde ont été dépêchés à 3 heures du matin au village d'El Heri pour surprendre les résistants marocains et encercler leur campement sauf que ces derniers ont livré une bataille féroce aux forces du colonisateur qui s'est rendu compte qu'il s'est enfoncé dans une spirale de feu sans issue.

Le village d'El Heri a constitué une véritable hécatombe pour les troupes coloniales françaises qui ont recensé la perte de 700 soldats et de 33 officiers ainsi que 176 blessés. Les valeureux résistants se sont emparés également d'une importante quantité d'armes, à savoir des canons, des mitrailleuses et une grande quantité de fusils et de cartouches. Cette bataille a été qualifiée de désastre par les colons français, vu le nombre élevé des morts et les lourdes pertes matérielles qu'ils ont essuyées.

Aussi, trois jours après la bataille d'El Heri, feu Moha Ou Hammou Zayani, à la tête de 3.000 combattants, a fait face à un autre assaut des colons français dépêchés depuis les plaines du Tadla pour venir en aide aux troupes encerclées à Khénifra.

La défaite cuisante de l'armée de l'occupation française à El Heri a été qualifiée de vrai désastre par le Général Guillaume, un des officiers qui ont pris part à l'assaut sur le Moyen Atlas. Dans son ouvrage intitulé "Les berbères marocains et la pacification de l'Atlas central (1912-1933)", il écrit qu'il s'agit de la plus grande débâcle de l'armée française durant toute sa campagne en Afrique du Nord.

ISFORT se réinvente après 30 ans

Un nouveau nom, de nouvelles spécialisations et un partenariat stratégique avec Unilasalle Polytechnique

Dans un contexte de modernisation continue de ses programmes et afin de répondre aux besoins évolutifs du marché du travail au Maroc et en Afrique subsaharienne, l'ISFORT (Institut supérieur de formation en technologie alimentaire et génie appliqué) a annoncé un changement stratégique après 30 ans d'existence. Ce changement, marquant une nouvelle ère pour l'institution, comprend un renouveau de son nom et de ses offres de formation. Dorénavant, l'ISFORT se positionne comme un acteur clé de l'enseignement supérieur en Afrique, en élargissant ses spécialités à des domaines de pointe à forte valeur ajoutée. L'objectif est de répondre davantage aux attentes et aspirations des étudiants tout en s'alignant sur les besoins du marché du travail, notamment en matière de technologies alimentaires et d'ingénierie appliquée.

L'ISFORT a été fondé en 1994 comme le premier institut privé d'enseignement supérieur au Maroc et en Afrique francophone, spécialisé dans des domaines cruciaux pour le développement durable et technologique. Parmi les disciplines abordées dès sa création figurent la technologie alimentaire, la gestion

de la qualité, l'environnement, l'intelligence artificielle et le marketing numérique. Ces spécialités ont fait de l'ISFORT une référence dans la formation des jeunes talents, leur permettant d'acquérir des compétences adaptées aux exigences du marché du travail.

Dans un cadre d'internationalisation et de renforcement de ses partenariats, l'ISFORT a signé, le 5 juillet 2024, une convention de partenariat stratégique avec l'Unilasalle Polytechnique, une institution d'envergure fondée en 1854 en France. Ce partenariat vise à consolider les liens académiques et culturels entre les deux institutions et à travailler de concert sur les défis scientifiques et technologiques actuels. Ensemble, elles s'engagent à améliorer en permanence la qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Unilasalle Polytechnique, reconnue pour son approche multidisciplinaire, combine les sciences de la vie, de la terre, de l'environnement, de l'énergie, des sciences industrielles et des technologies numériques, une vision qui s'inscrit parfaitement dans les ambitions de l'ISFORT pour l'avenir.

Ce partenariat ouvre ainsi la voie à de



nouvelles opportunités pour les étudiants de l'ISFORT, leur permettant de bénéficier d'une formation plus diversifiée et de standards académiques internationaux. De plus, il place l'ISFORT dans une dynamique de transformation qui s'étend bien au-delà des frontières du Maroc, renforçant son rôle en

tant qu'acteur majeur de la formation technique en Afrique francophone. L'ISFORT et Unilasalle Polytechnique se retrouvent ainsi à la pointe de l'enseignement supérieur, en phase avec les défis mondiaux de la transition énergétique, numérique et environnementale.



Quel climat sous Trump? *Les dirigeants mondiaux convergent à la COP29*



Comment accélérer sur le climat sans la première puissance mondiale? C'est le défi posé à quelque 75 dirigeants, en majorité de pays en développement, mardi et mercredi à la conférence climatique annuelle de l'ONU en Azerbaïdjan, une semaine après le séisme du prochain retour au pouvoir de Donald Trump.

La COP29, organisée dans un pays berceau du pétrole un an après la COP de Dubaï, s'est ouverte lundi sur de vibrants appels à la coopération internationale. Tout le monde s'attend à ce que les Etats-Unis de Donald Trump, l'an prochain, deviennent l'unique pays à sortir deux fois de l'accord phare sur le climat adopté à Paris en 2015.

L'émissaire du président démocrate Joe Biden, John Podesta, a eu beau assurer lundi que les Etats, les villes ou les entreprises américaines continueraient d'agir pour compenser le recul fédéral attendu, la sortie anticipée du deuxième pollueur mondial affaiblit la parole de ses négociateurs, et par extension le front des pays développés censés s'engager à donner davantage d'argent aux pays en développement.

"Ce n'est pas la fin (...) Le combat dépasse une élection ou le cycle électoral d'un pays", a plaidé John Podesta.

Les Européens ont certes promis de persévérer. Mais ils ne se bousculent pas à Bakou.

Emmanuel Macron, Olaf Scholz et la

présidente de la Commission européenne sont absents au sommet de mardi et mercredi. L'UE sera notamment représentée par le Hongrois Viktor Orban, qui assure la présidence tournante du Conseil, Andrzej Duda (Pologne), Pedro Sanchez (Espagne) et Giorgia Meloni (Italie).

Seuls quelques pays du G20 seront représentés par un chef d'Etat ou de gouvernement, dont le Royaume-Uni avec son Premier ministre travailliste Keir Starmer, attendu sur un nouvel engagement de réduction des gaz à

effet de serre.

"Il est très important que le Royaume-Uni fasse preuve de leadership", a-t-il déclaré mardi matin à Bakou à des journalistes. M. Starmer s'est dit "réjoui de travailler avec le président Trump, bien sûr, comme nous le faisons avec tous les dirigeants internationaux".

Quelque 50.000 participants sont attendus sur les deux semaines de la COP29, dans le stade olympique de Bakou, sur les bords de la Caspienne, mer dans laquelle l'Azerbaïdjan prévoit une forte expansion de sa production de gaz naturel.

A l'issue d'une première journée poussive lundi, les près de 200 pays réunis ont fini par adopter une première décision tard dans la soirée: les premières règles majeures de l'ONU, censées établir un marché fiable des crédits carbone, jusqu'ici sans régulation internationale et sujet à abus, fraudes et "greenwashing".

Les pays en développement, avec la Chine et l'Inde, ont aussi bataillé en coulisses sur l'ordre du jour, un bras de fer très symbolique des tensions entre Nord et Sud, qui seront le thème de toute cette COP.

Certes, entre la réélection de Trump, le retard du premier jour et l'absence de plusieurs dirigeants majeurs, "ce n'est pas une situation idéale. (...) Mais en 30 ans de COP, ce n'est pas la première fois qu'on fait face à des obstacles" et "tout est encore tout à fait possible", a confié

mardi à l'AFP le ministre canadien de l'Environnement, Steven Guilbeault.

C'est la question de l'argent qui occupera les délégués nuit et jour jusqu'au 22 novembre.

L'aide climatique sert à construire des centrales solaires, améliorer l'irrigation, construire des digues ou aider les agriculteurs face aux sécheresses.

Aujourd'hui de 116 milliards de dollars par an (en 2022), ces financements doivent être plus que décuplés dans les prochaines années, selon les pays pauvres. Des montants que les pays occidentaux jugent irréalistes pour leurs finances publiques.

"Ce ne seront pas des négociations faciles, peut-être même les plus difficiles depuis Paris", a commenté la négociatrice allemande, Jennifer Morgan.

Un avis que partage Fernanda Carvalho, de WWF. "Ça va être une COP compliquée", dit-elle à l'AFP, pointant les divisions entre pays et le "manque de confiance".

Des dirigeants de pays pauvres frappés cette année par des catastrophes climatiques, en particulier d'Afrique et d'Asie-Pacifique, défilent nombreux à la tribune pendant deux jours.

Parmi eux, le dirigeant par intérim du Bangladesh, Muhammad Yunus ou encore Mía Mottley, la Première ministre de la Barbade, cheville ouvrière des projets de réforme de la finance mondiale au service du climat.



Quelque 50.000 participants sont attendus sur les deux semaines de la COP29, dans le stade olympique de Bakou

L'Allemagne en crise se dirige vers des élections le 23 février

L'Allemagne se dirige vers des élections législatives anticipées le 23 février prochain pour se doter d'un nouveau gouvernement après l'éclatement de la coalition d'Olaf Scholz minée par les désaccords.

La date du scrutin, qui a fait l'objet de plusieurs jours de bras de fer, a été approuvée par le principal parti d'opposition, les conservateurs de la CDU/CSU, ont indiqué à l'AFP des sources proches du parti social-démocrate du chancelier Scholz.

Selon une autre source, le chancelier devrait poser le 16 décembre la question de confiance au Bundestag, la chambre basse du parlement. Le vote des députés aura lieu deux jours après le dépôt de la motion, selon la même source.

Le calendrier offre un peu de visibilité au pays qui se débat dans une grave crise industrielle et s'inquiète des répercussions pour son commerce et sa sécurité de l'élection du républicain Donald Trump comme président aux Etats-Unis.

La rupture brutale, mercredi dernier, de la coalition tripartite dirigée depuis trois ans par Olaf Scholz a plongé la première économie européenne dans une crise inédite.

Le chancelier, désormais à la tête d'un gouvernement minoritaire avec les écologistes, avait dans un premier temps fixé le vote de confiance le 15 janvier en vue d'un scrutin en mars.

Mais pressé de toutes parts d'accélérer la cadence, l'impopulaire dirigeant avait alors fait marche arrière et confié le soin de fixer la date aux groupes parlementaires des conservateurs de la CDU/CSU, premier parti d'opposition largement en tête dans les sondages d'opinion, et de son parti social-démocrate (SPD).

Une fois qu'Olaf Scholz aura perdu la confiance des députés du Bundestag, la chambre basse du parlement - un scénario quasi-inévitable étant donné qu'il ne dispose plus d'une majorité, le président allemand Frank-Walter Steinmeier aura trois jours pour dissoudre la chambre.

Puis selon la procédure, de nouvelles élections doivent avoir lieu dans un délai de 60 jours. Le président a mené depuis lundi



des consultations avec des responsables de partis pour trouver une date adéquate.

La directrice fédérale des élections, Ruth Brand, a dit mardi ne pas s'opposer à une élection anticipée avant mars, jugeant la tenue d'un scrutin réalisable "en toute sécurité juridique", lors d'une audition devant la commission de contrôle des élections du Bundestag.

La coalition formée depuis fin 2021 par le SPD d'Olaf Scholz, les Verts et les libéraux avait volé en éclats mercredi soir après le limogeage du ministre des Finances libéral Christian Lindner, en raison de profonds désaccords sur la politique économique.

Les partis n'ont pas attendu un accord sur une date des élections pour lancer leur

campagne. En première ligne, les conservateurs avec le chef de file Friedrich Merz, formation qui caracole actuellement en tête dans les sondages d'opinion avec quelque 32%, qui pressait le chancelier d'ouvrir la voie à des élections rapides.

"Car le monde qui nous entoure n'attend pas. Ce n'est pas comme si tout le monde retenait son souffle et regardait l'Allemagne avec fascination, en attendant que toutes les décisions soient prises en Europe, en Asie et aux Etats-Unis. Le monde attend une République fédérale d'Allemagne capable d'agir", a-t-il déclaré mardi lors d'un discours lors d'une conférence rassemblant des patrons de l'hôtellerie.

Même si les conservateurs l'emportent, la constitution d'un gouvernement ne s'an-

nonce pas aisée, si l'on en croit les derniers sondages publiés après la rupture du gouvernement.

Les conservateurs excluent toute alliance avec l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) le parti d'extrême-droite, crédité de 19,5% dans le dernier sondage de l'institut Insa.

Friedrich Merz voudrait éviter une coalition à trois, mais les scores des autres partis ne le permettraient pas à ce stade, avec un SPD à 15,5%, des Verts à 11,5%, et un FDP, tout juste à 5%.

Olaf Scholz, en dépit de sa dégringolade dans les sondages de popularité, entend de son côté mener la campagne du SPD, alors que son ministre de la Défense Boris Pistorius est de loin l'homme politique le plus populaire en Allemagne.

Moscou appelle Pékin à combattre "l'endiguement" américain

Le haut responsable russe et ex-ministre de la Défense Sergueï Choïgou a déclaré mardi au chef de la diplomatie chinoise Wang Yi que leurs deux pays devaient contrer la politique américaine "d'endiguement" à leur rencontre.

S'adressant à Wang Yi, le secrétaire du Conseil de sécurité russe a souligné la nécessité pour leurs deux pays de "contrer la politique de +double endiguement+ menée contre la Russie et la Chine par les Etats-Unis et leurs satellites".

"Le partenariat global et la coopération stratégique (sino-russe, ndlr) représentent un modèle de collaboration entre deux puissances dans le monde d'aujourd'hui", a déclaré M. Choïgou, cité par les agences de presse russes.

Les deux hommes se sont entretenus à Pékin lors de discussions présentées

comme axées sur la "sécurité".

Elles interviennent dans le contexte de la guerre en Ukraine et du rapprochement militaire entre la Russie et la Corée du Nord, après que Pyongyang a annoncé mardi matin la ratification d'un accord bilatéral de défense historique avec la Russie.

De son côté, Wang Yi a vanté auprès de Sergueï Choïgou la solidité des liens bilatéraux, qui ont "résisté à l'épreuve des vicissitudes internationales et ont toujours maintenu la dynamique d'un développement sain et stable".

"Plus la situation internationale est complexe, plus les défis extérieurs sont nombreux, plus nos deux pays doivent faire preuve de solidarité et de coopération pour défendre leurs intérêts communs", a déclaré M. Wang, selon un communiqué du ministère chinois des Af-

aires étrangères.

Selon ce communiqué, le ministre chinois ne fait aucune référence directe à la guerre de la Russie en Ukraine, à laquelle la Chine n'a aucune intention de participer.

La Chine, qui n'a jamais condamné le Kremlin pour l'invasion de l'Ukraine et dont les solides liens économiques et militaires avec la Russie sont vus avec suspicion par les Occidentaux, se présente plutôt comme médiatrice dans le conflit.

Pékin appelle régulièrement à des pourparlers de paix et au respect de l'intégrité territoriale de tous les pays, sous-entendu l'Ukraine comprise.

Mais l'Otan a dénoncé le soutien économique, jugé crucial, apportée par la Chine à la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine.

En réponse, la Chine a exhorté l'Al-

liance atlantique à arrêter "d'inciter à la confrontation" entre blocs. Pékin reproche par ailleurs régulièrement aux Occidentaux de "jeter de l'huile sur le feu" en livrant continuellement des armes à l'Ukraine.

Pékin et Moscou ont renforcé leur coopération militaire et sécuritaire depuis le lancement de l'assaut russe en Ukraine en février 2022. Le président Vladimir Poutine et son homologue Xi Jinping s'affichent régulièrement comme des partenaires très proches.

Après son séjour à Pékin, Sergueï Choïgou doit assister cette semaine au Salon aéronautique de Zhuhai (sud de la Chine), le plus grand du genre dans le pays asiatique, où l'avion de chasse furtif de "cinquième génération" le plus avancé de la Russie, le Su-57, a effectué mardi un vol de présentation.

Cette maison qui ne rêve plus sa clé

De quoi cette maison est-elle le nom ?

Dès le début des attaques israéliennes sur Gaza, la destruction méthodique et systématique des immeubles, des monuments historiques, des lieux de culte, est de règle, en dépit de l'Article 53 de la convention de Genève où il est stipulé qu'« il est interdit à la Puissance occupante de détruire des biens mobiliers ou immobiliers, appartenant individuellement ou collectivement à des personnes privées, à l'Etat ou à des collectivités publiques, à des organisations sociales ou coopératives, sauf dans les cas où ces destructions seraient rendues absolument nécessaires par les opérations militaires ». Le gouvernement israélien fait fi avec obstination et coûte que coûte en prétendant que cette loi n'est pas applicable au Territoire palestinien au motif que celui-ci n'est pas reconnu comme un Etat.

« Si vite que court le mensonge, la vérité un jour le rejoint ». Comme le montre si horriblement la destruction de villages entiers dans le sud du Liban, cet argument avancé par Israël n'est qu'un de ses innombrables mensonges qui cultivent depuis toujours sa propagande.

Le déferlement des infos, des photos sans que le monde ne réagisse, dépasse la limite de l'intenable et de l'imaginable lorsqu'elles ne puissent même pas faire vibrer une petite brindille au milieu de tout ce chaos.

Nous avons visualisé avec effroi les vidéos transmises par l'armée israélienne montrant le dynamitage de maisons dans le sud du Liban. Encore une fois, le prétexte fallacieux est celui de bombarder un tunnel du Hezbollah, tout comme ils ont toujours prétexté la présence de combattants du Hamas dans les hôpitaux de Gaza.

La maison ou Almanzil, en arabe, a toujours revêtu une valeur symbolique forte. Notre corpus de poésie en témoigne largement depuis l'anté-islam, passant par la poésie andalouse jusqu'à plus récemment la poésie palestinienne.

Je vais donc vous parler d'une maison démolie par l'armée israélienne, à Oudayssé, une maison qui résume tant d'autres, toutes les autres construites « avec le sang du cœur » pour ainsi dire à quel point ce n'est pas qu'un simple foyer, condensant une vie, la sienne aussi immense soit-elle.

De quoi cette maison est-elle le nom ?

Une histoire de quatre générations au moins, véhicule les déboires et les péripéties mais aussi la joie, la continuité et la transmission.

Lieu de refuge, lieu de contenance, lieu d'identification, lieu de création, lieu de partage bien au delà de ce qui s'y offre envers



et contre tout.

Ainsi la maison a une âme. A notre image, elle se construit, évolue, vieillit, transmet, étreint, parle, chuchote, écoute ...

Ces vers le disent mieux que quiconque:

Passé devant leur maison saisie de langueur

Peut-être y apercevrai-je ceux que j'aime

Pas de dormeur dans la maison qui se réveille

Et pas de visiteur qui s'en approche

Au voisin, je demandai : Quelles sont les nouvelles ?

La maison est plus durable que ses habitants, dit-il

Ne sais-tu pas que les gens partent, et la maison pleure ses habitants ?

Autrefois, oui, les maisons parlaient de leurs occupants, des maîtres du lieu qui sont partis. Partir, n'est ce pas mourir un peu ?

Mais celle-ci, la maison de la famille Baalbaki, je connais un peu plus son histoire.

Avec l'obsession d'un artiste virtuose, Abdel-Hamid Baalbaki, érudit sans aucune prétention, construisit un rêve, une maison-rêve, un enclos cultivé de passions diverses et variées. Ce rêve, partagé avec les siens, se transforme en sanctuaire.

Collectionneur hors pair, il traitait ses trouvailles avec une méticulosité troublante, les chérissait pour leurs valeurs symboliques et point pour leurs cotes sur le marché. Cette maison renfermait des trésors inouïs, des souvenirs d'antan incalculables.

Qui n'est pas resté ébahi devant cette bibliothèque où étaient cisailés et taillés par ses mains des arabesques et des vers ? Sur ses murs, on saluait ses toiles qui continuaient à converser depuis son départ et nous raconter les

histoires de cet homme, Abdel-Hamid, conservateur, restaurateur et créateur qui aurait voulu un autre destin que celui de l'anéantissement.

Il n'a eu de cesse de partager avec les proches son goût pour l'esthétique, pour la valeur des objets, pour l'histoire avec tellement d'enthousiasme et de ferveur.

Toute jeune, pendant la guerre civile, lotie avec ma famille dans un « endroit sûr » comme on disait, je buvais ses paroles lors des discussions interminables avec mon père autour de « Jalsetchai » : l'heure du thé. Tous les deux parlaient de l'histoire de « Jabal Amel », de ses seigneurs, de Ahmad Bâcha El Jassar, des immenses bibliothèques brûlées, de la richesse de cette terre en savoir et en figures de résistance ... la terre de « Jabal Amel » serait un des lieux les plus riches en trésors archéologiques enfouis dans son sein, et heureusement non encore exhumés parce que l'époque ne se prête pas, avec un clin d'œil à la corruption régnante et à la proximité d'un ennemi qui veut tout engloutir. Ils parlaient aussi de la Nakba de 1948, où étaient, déjà à l'époque, perpétrés des massacres par les Israéliens. « Kafar Kassem », « Deyr Yassine » ... et des massacres de civils dans le sud du Liban à « Salha » et « Houla » toujours en 1948.

Il n'était point vaniteux de la vanité de ces artistes imbus de leur ego, il voulait juste se reposer, du repos éternel avec sa bien-aimée, sa compagne de vie et sa conseillère. Elle s'appelait Adiba, comme on-dit en arabe, la personne incarne son nom. Adiba, la regrettée, pour ceux qui l'ont connue, était d'une délicatesse et d'une grâce légendaires. Avec intelligence et flair, elle participait à tous les détails de cette vie pleine-

ment artistique.

Abdel-Hamid Baalbaki et Adiba Rammal étaient enterrés dans ce sanctuaire l'un à côté de l'autre, au milieu de ce qu'ils ont réalisé à deux, de ce qu'ils ont transmis. Leur âme habitait encore ce lieu il y a quelques jours. Mais la main de l'assassin, la main maudite en a décidé autrement. Elle l'a réduite en cendres, par un tournemain sans sourcil-ler.

Nul doute que la clé portée et transmise par les Palestiniens chassés de leurs maisons en 48 est devenue le symbole du retour. Ce retour à une maison est encore plus concret lorsque la maison existe toujours quand bien même habitée par les Israéliens arrivés en 48. Cette clé-espoir de retour est une menace latente pour leur quiétude et pour quelques-uns leur conscience. Cette destruction méthodique de villages entiers dans le sud du Liban et de quartiers entiers à Gaza n'est-elle pas aussi, cette politique de terre brûlée, une manière de dissuader du retour en effaçant la possibilité d'utilisation de cette clé ?

Il ne nous reste à l'heure actuelle que résister contre soi-même et écrire et dénoncer. Exprimer l'implosion dans cette explosion, exprimer l'au-delà des mots, l'innommable de la violence.

Le Jassar est déjà passé sur notre terre sainte. Nous avons su nous relever et reconstruire. De toutes les maisons réduites en cendres, de tous nos villages volés en éclats, de toutes les personnes qui irriguent de leur chair le sol, la désolation est immense mais l'obstination est gigantesque. Cette terre nous appartiendra pour toujours et nous la transmettrons à notre tour advenue que pourra.

Des maisons seront érigées à nouveau et autrement avec douleur oui, mais aussi avec amour, avec fougue et avec obstination. Notre ciment à cette terre- notre terre pour la postérité et pour la mémoire des fondateurs. Des jardins seront cultivés de nos pigments de la vie et de nos racines enfouies précieusement en chacun de nous.

Je dédie ce texte à Joumana et à nos pères



Par Abir Chahine
Médecin, écrivaine et éthicienne

Portrait



Aryna Sabalenka *La championne a sorti les griffes en 2024*

A six ans, elle découvrait le tennis par hasard. Vingt ans plus tard, elle termine l'année N.1 mondiale: joueuse parfois controversée, la Belarusse Aryna Sabalenka, dont la saison a pris fin vendredi en demi-finales du Masters de Ryad, a connu une ascension

sinieuse.

"N.1... voyons combien de temps ça durera cette fois", écrivait sur X la native de Minsk le 21 octobre, jour de son retour au sommet de la hiérarchie mondiale après un premier règne express (un mois et demi) à l'automne 2023.

La phrase résume tout le talent et le doute qui caractérisent la reine du tennis mondial, surnommée "Le Tigre" en référence à un tatouage sur son bras gauche.

Talent bien sûr, puisque Sabalenka sort de la saison la plus aboutie de sa carrière avec deux victoires en Grand Chelem (Open d'Australie et US Open) et la place tant convoitée de première mondiale.

Ou comme l'a formulé l'Américaine Coco Gauff, qui l'a battue vendredi à Ryad: "Elle n'est pas numéro 1 pour rien..."

Mais doute aussi, tant la puissante droitnière de 26 ans, arrivée sur le circuit WTA en 2016, a mis du temps à se rendre compte de son potentiel.

"J'ai toujours eu cette drôle d'impression que quand on me demandait des autographes, je n'étais pas lé-

gitime", racontait Sabalenka après sa première victoire en Grand Chelem, à l'Open d'Australie 2023.

Mais "j'ai changé cet état d'esprit. Désormais, je me respecte plus. Je commence à comprendre que si je suis là, c'est parce que je travaille très dur et que je suis vraiment une bonne joueuse", poursuivait cette redoutable serveuse.

Pour son entraîneur Anton Dubrov, interrogé par L'Equipe à l'aube de sa finale victorieuse à l'US Open 2024, "il fallait qu'elle réalise à quel point elle était douée".

Fille d'un joueur de hockey sur glace, qui décide de lui faire essayer le tennis en passant en voiture devant des courts alors qu'elle a six ans, Sabalenka affirme après sa victoire à New York que depuis la mort de son père en 2019, son objectif "a toujours été de faire rentrer notre nom de famille dans l'histoire du tennis".

Mais plus que son patronyme, c'est la nationalité de la triple lauréate en Grand Chelem que les suiveurs de Roland-Garros ont retenue en 2023.

Pressée de questions sur ses liens avec l'autoritaire

président belarusse Alexandre Loukachenko, allié de la Russie de Vladimir Poutine, et sa position sur la guerre russo-ukrainienne, Sabalenka sèche deux conférences de presse en principe obligatoires à Paris, affirmant ne pas se sentir en "sécurité".

Elle revient finalement devant les journalistes après sa victoire en quart de finale contre l'Ukrainienne Elina Svitolina, pour dire qu'elle ne soutient ni "la guerre", ni "Loukachenko en ce moment".

"Je ne veux pas que le sport soit mêlé à la politique. Je veux juste être une joueuse de tennis", martèle-t-elle.

Compagne de l'entrepreneur Georgios Frangulis, Sabalenka a vécu un drame en mars, quand son ex-compagnon Konstantin Koltsov est brutalement décédé à 42 ans, "vraisemblablement par suicide" selon la police américaine, à quelques jours de son entrée en lice au tournoi de Miami.

Le coeur "brisé", la Belarusse parvient malgré tout à passer un tour en éliminant son amie Paula Badosa.

"C'est une personnalité très forte. Je la connais hors des terrains et ça ne me sur-

Je ne veux pas que le sport soit mêlé à la politique. Je veux juste être une joueuse de tennis

prend pas", la complimente alors l'Espagnole.

Le constat vaut également sur les courts, où Sabalenka est aussi expressive que sa rivale polonaise Iga Swiatek (2e au classement WTA) est réputée discrète.

Jamais avare d'une grimace pour les caméras ou les photographes, ni d'une photo de vacances sur les réseaux sociaux, la Belarusse sait aussi afficher une certaine légèreté.

En témoigne l'atypique menu de fête qu'elle a livré aux journalistes pour célébrer son premier titre en Grand Chelem: "Une bonne pizza et plein de bonbons!"

J'ai toujours eu cette drôle d'impression que quand on me demandait des autographes, je n'étais pas légitime (...) Mais j'ai changé cet état d'esprit. Désormais, je me respecte plus parce que je travaille très dur

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 17/2024/CPD

- Le **Lundi : 09/12/2024, à 11/00Heures**, il sera procédé aux **Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch**, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
- Travaux de construction de la route non classée reliant centre d'Ain Zohra et Douar Ouled Ali et douar Chorafa Chaarana à la commune d'Ain Zohra- Province de Driouch**
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des **Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **quarante cinq Mille Dirhams (45 000,00 DHS)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **deux millions trois cent quarante mille sept cent dix Dirhams et seize centimes TTC (2 340 710.16 DH TTC)**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : **2.22.431, Du : 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023)** relatifs aux marchés publics.
- Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est **obligatoire**.
- Pour les concurrents installés au Maroc, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrés par le Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	4	B.5 Assises non traités et enduits superficiels

- Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8516/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DE PATRIMOINES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 18/2024/CPD

- Le **09/12/2024, à 13/00 Heures**, il sera procédé aux **Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch**, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
- ❖ **Travaux de Construction de la route reliant Douar Dghala à la RR511 à la Commune de M'Talassa, Province de Driouch.**
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des **Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatorze Mille Dirhams (14.000,00 DHS)**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Cent Millequatre Cent Quatre Vingt trois Dirhams, Vingt Centimes (700.483,20 DH TTC)**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : **2.22.431, Du : 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023)** relatifs aux marchés publics.
- Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est **obligatoire**.
- Pour les concurrents installés au Maroc, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrés par le Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe Minimum	Qualification Exigées
B	5	B.5

- Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8517/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES SIMPLIFIÉS AU "RABAIS OU A MAJORATION"

Le **29/11/2024**, sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Safi, relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres simplifiés au "rabais ou a majoration" pour :

AD N°	Heure d'ouverture	Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
56/S/2024	10h00	Travaux d'extension par Quatre (4) Salles de classe au lycée collégial ESSAIDYDNE à la CT SAADLA, relevant de la direction provinciale de Safi/AREF Marrakech-Safi.	15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	841 294,00 (Huit Cent Soixante Un Mille Deux Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams)
57/S/2024	11h00	Travaux d'extension par Quatre (4) Salles de classe au lycée collégial IMAM CHAIFI à la CT EL BADDOUZA, relevant de la direction provinciale de Safi/AREF Marrakech-Safi.	15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	841 294,00 (Huit Cent Soixante Un Mille Deux Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 8518/PA

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للتربيد والمواصلات

INPT
المعهد الوطني لتقنين المواصلات
ANALYSE - REPART - ETUDE
National Institute of Transport and Communications

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX
N° 18/2024/INPT

Les lots 3, 4 et 5 sont réservés à la très petite, petite et moyenne entreprise, la coopérative, l'union des coopératives et l'auto-entrepreneur

Le **09/12/2024 à 10h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Atlas Al Fassi - Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert ayant pour objet :

Divers travaux de réhabilitation, aménagement et d'assainissement des locaux de l'Institut National des Postes et Télécommunications, sis à Rabat-avenue Atlas Al Fassi - Madinat Al Ifrane, réparti en cinq (5) lots :

Lot n°1 : Travaux de renouvellement des réseaux de l'assainissement liquides (eaux usées et pluviales) de l'INPT.
Lot n°2 : Travaux de renforcement et réflexion des structures en béton armé des locaux de l'INPT ;
Lot n°3 : Travaux de renouvellement de l'étanchéité des locaux de l'INPT ;
Lot n°4 : Travaux de réhabilitation et de revêtement des sols et des murs dans les locaux de l'INPT ;
Lot n°5 : Divers travaux d'aménagement des bureaux à l'INPT ;

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est faite comme suit (en TTC) :

Lot n°	Montant	Description
Lot n°1	1 967 708,64	un million neuf cent soixante-sept mille sept cent huit Dirhams soixante-quatre Centimes
Lot n°2	1 965 382,00	un million neuf cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-deux Dirhams
Lot n°3	409 200,00	quatre cent neuf mille deux cent soixante Dirhams
Lot n°4	774 750,00	sept cent soixante-quatorze mille sept cent cinquante Dirhams
Lot n°5	2 979 900,00	deux millions neuf cent soixante-neuf mille neuf cent soixante Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 5992-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La date de la visite des lieux est fixée pour le **29/11/2024 à 10h00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 145/PC

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة الصويرة
باشوية تازة
جماعة تازة
مكتب الوارد البشرية

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

يعلن رئيس المجلس الجماعي لتازة أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لفائدة الموظفين للتعيين لمناصبها والتوفيق على الشروط النظامية المطلوبة، وذلك يوم 05 دجنبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا بقاعة الاجتماعات بقرية هذه الجماعة، وذلك في حدود الخصاص التالي ووفق الآجال المبينة في الجدول أسفله:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	الشروط النظامية	النائب الإداري بتازة	محل الترشيح
مساعد تقي من الدرجة الثانية	مساعد تقي من الدرجة الأولى	يلتزم امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين التقيين من الدرجة الثانية، المتوفرون بالألفية الست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في منصب واحد لكل درجة	يجب أن تودع طلبات الترشيح بمكتب الوارد البشرية بجماعة تازة من طرف التعيين بالأمر شخصيا قبل الساعة الزهراء والصف بعند التزول من يوم 2024/11/29 كآخر أجل

مركز الامتحان : قاعة الاجتماعات بقرية جماعة تازة .

N° 8519/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUAD AMLIL

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE

Le président du conseil de la Commune d'Ouad Amlil, porte à la connaissance de public que la Commune d'Ouad Amlil procédera le vendredi 6 décembre 2024 à Dix (10) heures du matin au dépôt communal sis au quartier administratif Ouad Amlil – Province de Taza – à une adjudication publique pour la vente du bois de chauffage- en lot unique- en possession de la Commune comme suit:

Prix	Unité de mesure	Quantité	Prix d'ouverture de l'adjudication (en dirhams)
	Esther	40	12 000,00

- Ledit bois de chauffage peut être constaté au dépôt communal sis au quartier administratif de la ville d'Ouad Amlil – province de Taza-
- Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : Deux mille (2 000,00) dirhams
- Les concurrents à l'adjudication publique peuvent déposer leurs dossiers auprès du bureau d'ordre de la commune d'Ouad Amlil ou les remettre, séance tenante, au président de la commission de l'adjudication au début de la séance et avant l'ouverture de l'adjudication publique.
- Les concurrents désirant participer doivent présenter les pièces suivantes :
 - Demande de participation aux adjudications publiques (formulaire délivrée par l'administration) légalisé;
 - Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;
 - Caution provisoire (espèce ou chèque bancaire certifié)
 - Le règlement de consultation paraphé et signé et portant la mention « lu et accepté » par le concurrent ou son représentant dûment habilité.

L'adjudicataire doit s'acquitter séance tenante du montant de la vente en espèce au nom de percepteur d'Ouad Amlil majoré de Dix (10%) pour cent.

N° 8520/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارونجة
دائرة تارونجة
قاعة أولاد عبدون
جماعة أولاد عبدون
مكتب الشؤون الإدارية والقانونية

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

يعلن رئيس مجلس جماعة أولاد عبدون أنه ستجرى بمقر الجماعة ، امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المتعيينين لمناصب الجماعة والمستوفين للشروط النظامية لإجتيازها، وذلك وفق الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	تاريخ إجراء الامتحان	شروط وتوزيع الامتحان	المنصب المتبارى بشأنها	أجل إيداع الترشيحات
تقي من الدرجة الثانية	تقي من الدرجة الأولى	29 نونبر 2024 ابتداء من الساعة الثالثة والنصف مساء	يقام امتحان الكفاءة المهنية في وجه التقيين من الدرجة الثانية، والمساعدين التقيين من الدرجة الثانية المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية إلى غاية تاريخ إجراء هذه الامتحانات .	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في منصب واحد لكل درجة	يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الشؤون الإدارية والقانونية بالجماعة قبل 27 نونبر 2024
تقي من الدرجة الثالثة	تقي من الدرجة الثانية	31 دجنبر 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا	يقام امتحان الكفاءة المهنية في وجه التقيين من الدرجة الثانية المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية إلى غاية تاريخ إجراء هذه الامتحانات .	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في منصب واحد	يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مكتب الشؤون الإدارية والقانونية بالجماعة قبل 25 دجنبر 2024

N° 8521/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم سيدي قاسم
الجماعة الترابية إقليم سيدي قاسم

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لفائدة الموظفين المتعيينين لمناصب الجماعة الترابية إقليم سيدي قاسم

يعلن رئيس مجلس الجماعة الترابية إقليم سيدي قاسم أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024، وذلك يوم الثلاثاء 31 دجنبر 2024 بمدينة سيدي قاسم بأمكان سيطن عبا لاحقا . لفائدة الموظفين للتعيين لمناصب الجماعة الترابية إقليم سيدي قاسم المتوفرون على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	تاريخ إجراء الامتحانات	شروط وتوزيع الامتحان	المنصب المتبارى بشأنها	أجل إيداع الترشيحات
مساعد تقي من الدرجة الثانية	مساعد تقي من الدرجة الأولى	31-دجنر 2024	يقام امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرون بالخدمة الفعلية لمدة ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية في اليوم المحدد لإجراء الاختبار من 06 أحيوانات المتوفرون على في الترتيب التالي: الإداري ، الإداري ، الإداري .	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرون بالشروط النظامية	يجب أن تصل طلبات الترشيح تحت تصرف مكتب الشؤون الإدارية والقانونية بالجماعة الترابية إقليم سيدي قاسم في أجل المحدد 29/11/2024.
تقي من الدرجة الثانية	تقي من الدرجة الأولى				

N° 8522/PA

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

CALE À L'AÏSE	VILLE D'ALGÉRIE	ARTICLE	PANTOÏS	INFANTILE	PRONOM	BALAI	MARTYR ISE	CLONES
			EN TROP		TEMPS VARIABLE			
ÉLÉMENT RADIOAC- TIF						NOTE NOUVEAU		
POSSÉSSIF BERLINE		PROPRE À LA NUIT	ROULÉE	UN ALLEMAND		GRECQUE EN MARS		
				VILLE D'ITALIE	À L'ENVERS: SORTI			
SUAIRE	ORIGINALE	ENGIN PÉBUT DE NÉCROSE				POGNE	FIN - D'ANNÉE EN BERNE	
					TYPES			
EXPLICITE			SYMBOLE DU RADIUM		SORTI EN VELETTE			INSPIR- ATION
CHAMBRE AVEC BIDET					MÉTAL		TÉLÉVI- SION GNOME	
GRECQUE	VIRÉE							
		FIN DE VERBE	ENTRE 3 ET 4	CRACK	SYMBOLE DU NÉON	PETIT RUISSEAU	QUARTIER DE REIMS	
VILEBR- EQUIN						TINTIN		
FIN D'ANNÉE		EN CRISE				MONDCH- ROME		

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

POISSON REUSE	APRES	ENTRE	P	PROPRE CRAMP	P	SOUS EN POCHE	S	MANÈGE SIGNES DE L'EAU	L	UNIFORME PARCE QU'IL Y A UN CŒUR	COUPE D'ÉTOILE
A	D	D	I	T	I	O	N	A	E	R	
POISSON LE CHOU	OU	AC	C	O	M	P	L	I			
	P	I	N	U	P	B	O	S	S	E	
ANCIEN POLY CYCLES	G	E	R	A	N	T	U	A	N		
PETIT PEU	T	G	E	N	E	S	E				
	Z	E	S	T	E	T	U	T	E	U	R
TYPE	O	E	U	F	S	I	S	A			
M	E	C	R	U	Q	U	A	I			
CONC TOTAL	R	P	T	E	N	U	D				
	B	I	D	E	T	E	M	U	E		
CHIFFRE DES BOUS	G	O	A	L	E	T	U	S	U		
ÉCRAN OUVÉ	E	L	U	D	E	S	D	E	A	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Maritana Farki
Elkardoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Amina Taboua

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab
(Ladysoune)
Abdelali Khallaf
(Essoussine)

Collaborateurs
Chouaib Sabouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abd-el-kader
B.P. 2160 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 04 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberationlibe.ma
Youssef El Gabi

Moussa El Youssoufi
Loubra Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dabran
Siham Zaher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPISSS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

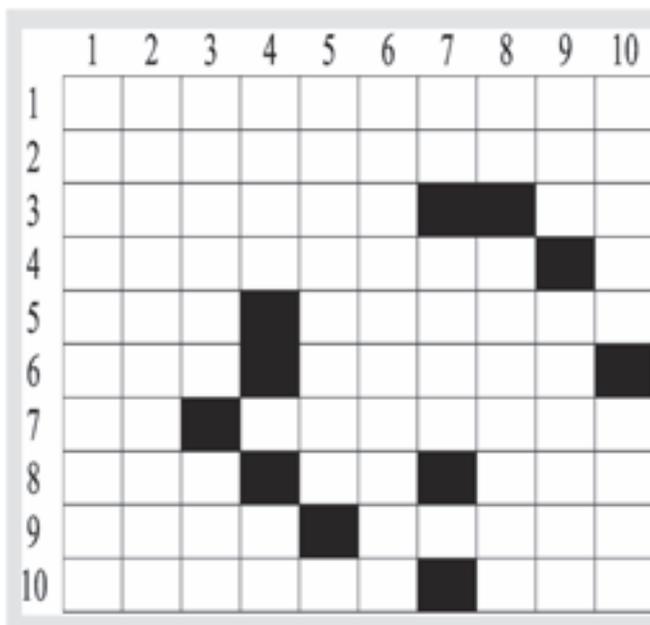
Journal Libération

Libération Maroc

الحرث OJD MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Organe éliminateur
- 2- Pensées d'eau
- 3- Dessiner - En les
- 4- Pas souvent
- 5- Lie brouillée - Peuple d'Europe
- 6- Cheville - Déclarations
- 7- Forme d'en - Taure
- 8- Précis - Patron- Niés
- 9- Mariés - Sifflez
- 10- Elle fait la proue - Manche

VERTICALEMENT

- 1- Cultivée
- 2- Sur le plan intellectuel
- 3- Pinnipède - Au stand
- 4- Fête - Possessif
- 5- Jambières grecques
- 6- Pistachier aromatique
- 7- Vieille langue - Sains Philippe
- 8- Fin de forme - Nattes
- 9- Beane - Egoutté
- 10- Crochets - Bilan

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	8	2		4	3			
4			9	2		6	7	
				7		3		
9	4	6		7				
8	2		3		9		1	4
				8		5	6	9
	7	4						
	9	3		5	8			1
			1	3		9	8	

Difficile

				9				8
	9			5			2	7
		5		2	3			
1	5					9		
6				4				3
		2					7	4
			2	9		7		
2	4			6				8
3			1					

Moyen

	9	6	4		7	3		
				6			4	2
	3				8			5
	4	3	2					
	1							2
					6	5	8	
3			8					6
4	2			9				
		9	1		2	8	5	

Expert

	3	4			6			2
	2	6					9	7
		5	8					
		2			7			
			3		1			
			9			3		
					4	2		
5	4						1	6
2		7					9	8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	4	6	8	7	5	1	9
8	5	9	1	4	2	6	7	3
1	6	7	9	5	3	2	4	8
4	7	5	8	9	1	3	6	2
9	1	2	3	6	4	8	5	7
3	8	6	2	7	5	1	9	4
5	9	8	4	2	6	7	3	1
7	4	1	5	3	8	9	2	6
6	2	3	7	1	9	4	8	5

Difficile

3	6	7	4	1	5	8	2	9
2	1	4	3	8	9	7	5	6
8	9	5	6	7	2	4	3	1
7	8	9	2	3	4	6	1	5
1	4	3	8	5	6	9	7	2
5	2	6	7	9	1	3	4	8
4	5	8	9	2	7	1	6	3
6	3	1	5	4	8	2	9	7
9	7	2	1	6	3	5	8	4

Moyen

2	5	1	4	7	8	6	9	3
6	7	9	3	2	5	4	1	8
8	4	3	1	9	6	5	7	2
5	9	4	6	1	2	3	8	7
7	6	8	9	4	3	1	2	5
3	1	2	5	8	7	9	4	6
1	2	6	7	3	4	8	5	9
4	8	5	2	6	9	7	3	1
9	3	7	8	5	1	2	6	4

Expert

6	5	7	2	4	1	9	3	8
4	1	8	7	3	9	6	2	5
2	3	9	6	8	5	4	7	1
3	9	6	8	2	4	1	5	7
8	2	5	1	6	7	3	4	9
1	7	4	9	5	3	8	6	2
9	4	1	3	7	2	5	8	6
5	8	2	4	9	6	7	1	3
7	6	3	5	1	8	2	9	4



La 2^{ème} édition du Cyber Security Day prévue le 28 novembre à Casablanca

La 2^{ème} édition du Cyber Security Day se tiendra, le 28 novembre à Casablanca, sous le thème "De la résilience à l'accélération : quelles priorités pour le Maroc face aux cyber-menaces en 2025?".

"Après le succès retentissant de l'édition 2023, l'événement revient cette année encore avec pour ambition d'élever davantage le niveau des discussions et d'approfondir les échanges entre les acteurs du secteur. La rencontre, organisée au Carré d'or, rassemblera des experts, décideurs et chercheurs autour de débats et d'échanges essentiels sur les défis de la cybersécurité au Maroc", indique un communiqué de Cyberforces.

Le programme de l'événement promet une expérience complète avec des panels interactifs réunissant des clients et des experts, tel que le cabinet international IDC, ou encore des constructeurs technologiques de classe mondiale, des keynote inspirantes sur les tendances actuelles, des ateliers pratiques pour découvrir les nouvelles technologies, un concours de hacking "Capture The Flag", qui mettra à l'épreuve les compétences des participants, et enfin des sessions de networking pour favoriser les échanges au sein de la communauté, fait savoir la même source ajoutant que face à l'accélération des cyber-menaces, il est crucial de ne plus seulement penser en termes de protection, mais de résilience, rapporte la MAP.

Le Cyber Security Day 2024 n'est pas simplement un événement, c'est une plateforme de réflexion et de collaboration pour anticiper, comprendre et s'adapter aux nouvelles dynamiques de la cybersécurité au Maroc", a dit Reda Bakkali, président directeur général de Cyberforces, cité dans le communiqué.

Et d'ajouter : "En réunissant les meilleurs experts et décideurs, nous visons à doter le pays des outils et des connaissances nécessaires pour transformer les défis en opportunités et garantir une cyber-résilience à long terme". La thématique choisie cette année aborde la notion cruciale de cyber-résilience, qui ne se limite pas à la protection des systèmes mais englobe la capacité des organisations à anticiper et réagir face aux cyberattaques, tout en garantissant une continuité d'activité.

Des discussions enrichissantes permettront d'explorer les domaines où les DSI et les RSSI doivent concentrer leurs efforts, notamment dans le contexte des environnements cloud, des technologies opérationnelles, de l'Internet des objets, et de l'intelligence artificielle générative. Si cette dernière suscite des inquiétudes en raison des risques de malwares et de deepfakes, elle représente aussi une opportunité de renforcer les dispositifs de cybersécurité grâce à des analyses avancées, une détection plus efficace et une augmentation des capacités opérationnelles. Une autre question centrale qui posera cette édition du Cyber Security Day sera celle de savoir de quelle manière les entreprises marocaines peuvent structurer une stratégie de cybersécurité mature et résiliente pour 2025, face à l'accélération des menaces, sous-tendue par l'émergence de l'IA générative.

L'agriculture biologique, une alternative viable pour construire un avenir agricole plus sûr et prospère

La conférence internationale sur l'agriculture biologique et l'agroécologie s'est ouverte lundi à Rabat, rassemblant des acteurs nationaux et internationaux engagés pour une transition agricole durable.

Cet événement, organisé jusqu'à ce mercredi à l'Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV), réunit des experts, des chercheurs et des acteurs du secteur agricole, tous mobilisés pour promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et socialement responsables.

Placée sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, en partenariat avec le ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture d'Allemagne dans le cadre du Programme de dialogue technique agro-forêtier maroco-allemand (DIAF), cette conférence met en lumière les opportunités offertes par l'agriculture biologique et l'agroécologie.

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Redouane Arrach, a souligné que cet événement s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Maroc pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, rapporte la MAP.

"L'agriculture biologique joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, la réduction de l'utilisation de



pesticides et d'engrais chimiques, ainsi que dans le maintien de la qualité des sols," a-t-il précisé.

M. Arrach a également salué les initiatives conjointes avec des partenaires internationaux, notamment la coopération fructueuse avec l'Allemagne, qui a permis de développer des projets de renforcement des capacités, d'accompagnement technique et de financement d'infrastructures en faveur de l'agriculture biologique, mettant en avant le rôle de l'Allemagne en tant que partenaire stratégique pour le développement de l'agriculture durable au Maroc.

La formation et l'appui technique sont essentiels pour réussir une transition agricole durable

Le responsable a insisté sur l'importance d'investir davantage dans la recherche et l'innovation pour soutenir cette transformation et encourager les pratiques agroécologiques, estimant que la formation et l'appui technique sont essentiels pour réussir cette transition.

"L'agriculture biologique et l'agroécologie représentent des alternatives viables pour construire un avenir agricole plus sûr, plus vert et plus prospère pour le Maroc et pour la planète", a-t-il affirmé, ajoutant que cette conférence est une occasion de lancer un dialogue constructif pour promouvoir des pratiques agricoles durables pour les générations futures.

Pour sa part, le directeur de l'IAV Hassan II, Abdelaziz El

Hraiki, a rappelé que l'Institut s'engage depuis des décennies dans la formation de générations de chercheurs et d'agronomes qui accompagnent la transformation du modèle agricole marocain.

Soulignant le rôle clé de l'IAV dans l'innovation et la promotion des pratiques durables, il a indiqué que l'institut s'efforce de favoriser des approches intégrées et écologiques dans le secteur agricole.

M. El Hraiki a également évoqué les efforts de l'IAV pour renforcer les partenariats nationaux et internationaux, notamment avec l'Allemagne, afin de développer des programmes de recherche appliquée et de transfert de technologie.

"La coopération internationale, en particulier avec des partenaires expérimentés comme l'Allemagne, enrichit notre démarche en apportant des perspectives et des ressources pour optimiser notre impact sur le terrain", a-t-il noté, appelant à un engagement fort de la part de la communauté académique, des acteurs privés et des institutions publiques pour accélérer la transition vers une agriculture résiliente et durable.

De son côté, l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Maroc, Robert Dölger, a mis en avant l'importance de la coopération bilatérale entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture biologique et de l'agroécologie, soulignant la pertinence de ces secteurs face aux défis posés par le changement climatique, qui affecte de nombreux pays,

dont le Maroc.

Créer une plateforme de dialogue et d'échange d'idées entre spécialistes et praticiens

Par ailleurs, le diplomate s'est félicité de la coopération maroco-allemande, révélant que le Maroc constitue "un partenaire éminent qui se distingue par son développement économique et social, sa stabilité et son potentiel en tant que producteur et exportateur d'énergie renouvelable et de produits agricoles".

Cette conférence de trois jours vise à renforcer le secteur de l'agriculture biologique et sa compétitivité, en créant une plateforme de dialogue et d'échange d'idées entre spécialistes et praticiens. Les participants arboreront les pratiques et méthodes modernes de l'agriculture biologique, contribuant ainsi à soutenir le développement durable et à renforcer la sécurité alimentaire, grâce à des présentations et des conférences scientifiques animées par des chercheurs et des experts du domaine.

Elle devrait également renforcer la coopération maroco-allemande et favoriser la compétitivité de l'agriculture biologique sur la scène internationale, ouvrant ainsi la voie à des opportunités de collaboration, d'échange d'expertise et de savoir-faire, tout en augmentant la capacité du secteur à relever les défis de la sécurité alimentaire et du développement environnemental.



Les défis et les opportunités de l'agriculture biologique en débat à Rabat

OPV de Crédit du Maroc : Près de 21,3 millions d'actions demandées

L'offre publique de vente (OPV) des actions de Crédit du Maroc, initiée par Holmarcom Finance Company, a enregistré une demande totale de près de 21,3 millions d'actions pour une offre de 1.229.577 actions, ressort-il des résultats techniques de l'opération publiés sur le site de la Bourse de Casablanca.

Le taux moyen de satisfaction de la demande a été ainsi de 5,77%, avec un montant attribué de plus de 1 milliard de dirhams (MMDH), précise Crédit du Maroc, faisant état de 13.080 souscripteurs issus de 31 nationalités. Par catégorie de souscrip-

teurs, les personnes physiques ont représenté 12.545 souscriptions pour 7.613.236 actions demandées et 696.503 actions attribuées. Les institutionnels ont totalisé 278 souscriptions avec 12.515.821 actions demandées et 482.185 actions attribuées, tandis que les personnes morales ont atteint 257 souscriptions avec 1.168.932 actions demandées et 50.889 actions attribuées.

A rappeler que le prix de l'offre, qui s'est déroulée du 28 octobre au 1er novembre 2024 à 15h30 inclus, a été fixé à 850 dirhams (DH) pour le public et 680 DH pour les salariés.

Imi Ouaddar : Levée de l'interdiction sur le ramassage et la commercialisation des produits conchyliques

Le Département de la pêche maritime a annoncé, lundi, la levée de l'interdiction sur le ramassage et la commercialisation des produits conchyliques collectés au niveau de la zone conchylicole classée Imi Ouaddar, relevant de la région d'Agadir.

Le Comité technique chargé du suivi du milieu marin et des coquillages a examiné les résultats d'analyses effectuées par l'Institut national de recherche halieutique (INRH), au niveau de la zone conchylicole classée Imi Ouaddar, montrant une stabilité du milieu et une purification totale des pro-

duits conchyliques au niveau de cette zone, explique le Département de la pêche maritime dans un communiqué.

En conséquence, le Département commande aux consommateurs de "ne s'approvisionner qu'en produits conditionnés, portant les étiquettes sanitaires d'identification et commercialisés dans les points de vente autorisés (marchés officiels)".

Les coquillages colportés ou vendus en vrac ne présentent aucune garantie de salubrité et constituent un danger pour la santé publique, conclut la même source.

Certificats de Sukuk : Des instruments financiers participatifs en plein essor !

Plus de sept ans après le lancement des banques et fenêtres participatives au Maroc, les certificats de Sukuk se positionnent comme un instrument financier attractif pour les investisseurs souhaitant acquérir des parts dans des actifs tangibles.

La première émission de certificats de Sukuk souverains au Maroc, réalisée en 2018, a tracé la voie pour une évolution importante dans le paysage de la finance participative nationale.

Tablant sur ce succès, le projet de loi de Finances (PLF) de l'année 2025, qui est en pleine discussion au Parlement, prévoit une seconde émission de ces certificats, avec l'accord du Conseil supérieur des oulémas (CSO). Une initiative qui est à même de renforcer davantage le rôle des certificats Sukuk dans le financement d'infrastructures publiques et l'expansion de projets d'envergure.

Dans ce cadre, Khadija Choujtani, docteure en finance islamique et professeure à l'Université Mohammed V, a souligné

que les certificats de Sukuk sont d'une importance capitale pour le développement de la finance participative, du fait qu'ils permettent aux différents acteurs de cette finance de gérer leur liquidité et d'optimiser la gestion de leurs ressources.

"Les Sukuks contribuent au développement de l'économie réelle. Adossés à des actifs tangibles, ils favorisent l'investissement dans des projets à forte valeur ajoutée, notamment dans des secteurs tels que l'immobilier, l'énergie et les infrastructures", a expliqué Mme Choujtani dans un entretien à la MAP.

Pour elle, le Maroc dispose d'un écosystème participatif "quasi complet" composé de cinq banques participatives, de trois fenêtres participatives, du marché des Sukuks (certificats d'investissement conformes à la Chariâa), et de l'assurance Takaful, encadré par des régulateurs tels que Bank Al-Maghrib et le CSO.

"Ce premier Sukuk de type

Jlaja, adossé à un droit d'usufruit constitué par des actifs immobiliers appartenant à l'État, au profit du fonds de titrisation créé à cet effet, avait une valeur d'un milliard de dirhams (MMDH) et proposait un rendement annuel de 2,66% sur cinq ans. Cette émission a permis de tester l'accueil du marché pour ce type de certificats d'investissement, qui offrent une structure de rendement basée sur la performance des actifs sous-jacents", a rappelé Mme Choujtani.

En servant de prototype pour les futures émissions, cette opération a également jeté les bases d'un marché financier participatif au Maroc, répondant aux attentes d'investisseurs nationaux et internationaux.

La prochaine émission, prévue pour 2025, selon la professeure universitaire, devrait étendre cette dynamique en encourageant le développement de l'écosystème de la finance participative au Maroc et en proposant des instruments de placement conformes à la chariâ

pour les nouvelles entités, à savoir les compagnies d'assurance Takaful et les sociétés de gestion collective de l'épargne participative.

L'objectif est double : renforcer l'attractivité de la finance participative marocaine et fournir aux banques un outil de gestion de la liquidité plus en phase avec les besoins de financement des entreprises marocaines, notamment les PME.

Finance participative : en quête d'un rôle majeur dans l'écosystème financier marocain

En dépit des efforts déployés pour promouvoir la finance participative, les banques participatives peinent encore à convaincre un large public. Leurs résultats restent mitigés, un constat souvent attribué à une méconnaissance des produits d'épargne offerts par ce secteur.

À cet égard, Mme. Choujtani a recommandé de capitaliser sur la communication à travers une sensibilisation efficace sur les

produits disponibles et leur utilité.

Elle a, parallèlement, insisté sur l'impératif de diversifier l'offre, aujourd'hui dominée par le financement Mourabaha, afin de répondre à une plus grande variété de besoins, notamment dans le secteur des entreprises.

Enfin, l'assurance participative Takaful, déjà mise en place, se révèle un atout majeur pour l'écosystème. Basée sur la solidarité, elle offre des garanties adaptées pour les entreprises et les particuliers, contribuant à asseoir la crédibilité de la finance participative.

Grâce aux efforts consentis pour améliorer l'inclusion financière via toute une stratégie nationale dédiée, le Maroc semble bien placé pour profiter des bienfaits des certificats de Sukuk, particulièrement en matière de promotion de l'accès aux services financiers pour tous, y compris pour les segments de la population qui préfèrent des options conformes à la chariâa.

Par Yassine AHIZOUNE

Le Maroc abrite le 2^{ème} Forum arabe pour le développement du tourisme

Le deuxième Forum arabe pour le développement du tourisme se tiendra, du 17 au 21 novembre au Maroc, axé sur le développement touristique et le patrimoine islamique, avec la participation des responsables de haut niveau de divers pays arabes.

Cette rencontre, organisée par l'Organisation arabe de développement administratif (AADO) de la Ligue des États arabes à Marrakech (17-18 novembre) et à Tétouan (20-21 novembre), vise à échanger des vi-

sions et des expériences et à discuter des dernières tendances en matière de développement du tourisme culturel et patrimonial dans le monde arabe. L'objectif étant de contribuer à l'élaboration d'une stratégie de marketing et de promotion arabe moderne qui soit en phase avec la demande touristique croissante, selon les organisateurs.

Le forum vise également à examiner l'impact des conflits régionaux et des défis économiques actuels sur l'industrie touristique, en plus d'ex-

plorer les dernières technologies numériques et les outils médiatiques en mesure de contribuer à l'amélioration de l'expérience des touristes et au renforcement de l'efficacité des campagnes de promotion du tourisme, rapporte la MAP.

Le forum sera l'occasion d'exposer les dernières tendances et technologies dans l'industrie du voyage et du tourisme et leur impact direct sur le domaine du tourisme culturel.

Il sera question aussi d'examiner les principaux défis et opportunités

auxquels l'industrie touristique est confrontée à la lumière des risques environnementaux, et de mettre en évidence les principales stratégies de marketing et de promotion du tourisme. Lors de ses sessions, le forum abordera plusieurs thèmes, notamment les stratégies de marketing et de promotion du tourisme, le développement du tourisme culturel, le renforcement des alliances touristiques, ainsi que la présentation d'expériences pionnières dans le domaine du patrimoine.

Clap d'ouverture pour le 20^{ème} Festival international cinéma et migrations

Le coup d'envoi de la 20^{ème} édition du Festival international cinéma et migrations a été donné, lundi soir à Agadir, en présence d'une brochette de personnalités issues de divers horizons, venues célébrer la magie du 7^{ème} art.

Initié par l'Association "Al Moubadara Attakafiya", ce rendez-vous cinématographique, qui se poursuit jusqu'au 16 novembre dans la perle du Souss, met à l'honneur le cinéma marocain, tout en valorisant les diverses expressions nationales.

Avec la projection en avant-première mondiale de films produits au cours de cette année, cette édition prévoit une programmation riche et diversifiée, avec à la clé des projections de films hors compétitions, des rencontres artistiques et culturelles, des ateliers et des conférences sur des thématiques diverses.

Ainsi, la compétition officielle comprend huit longs-métrages et dix courts-métrages ayant pour thème le phénomène des migrations. L'évaluation des longs-métrages en lice est confiée à un jury international présidé par le réalisateur, producteur et écrivain franco-marocain Moumen Smihi.

Le jury compte aussi la Marocainienne Houda Rihani, le réalisateur, scénariste et écrivain marocain Saad Chraïbi, le producteur tunisien et expert en industrie cinématographique Taoufiq Guiga, le réalisateur maroco-hollandais Chaouki El Oufir et le réalisateur,



professeur et écrivain marocain Abdellah Abou Ouad.

Pour ce qui est des courts-métrages, ils seront évalués par un jury présidé par le réalisateur, producteur et scénariste marocain Adil El Fadili, l'actrice marocaine Khadija Sakarine, la comédienne franco-marocaine Mounia Magueri, l'auteur, compositeur, directeur artistique et musicien français Joël Pellegrini, et le chercheur en cinéma Mohammed Belghouate.

Dans une déclaration à la MAP, M. Smihi s'est dit très honoré de sa participation à ce festival de renommée internationale. L'objectif de cette manifestation d'envergure, selon lui, est de contribuer au développement continu de l'industrie cinématographique.

Qualifiant de "capitale" la thé-

matique de la migration, compte tenu que cette problématique s'impose dans un contexte marqué par une situation économique internationale où prévalent les inégalités sous leurs différentes formes, il a fait remarquer que les organisateurs de cet événement sont à l'avant-garde de ce sujet, avec l'ambition de lutter pour un mieux-vivre et un mieux-être pour tous.

De son côté, le secrétaire général de l'Association "Al Moubadara Attakafiya", Mohamed Irgui, a relevé que la particularité de cette édition réside dans la projection en avant-première mondiale de pas moins de quatre films produits au cours de cette année.

A travers la culture et l'art touchant au thème de la migration, a-t-il dit, ce Festival a marqué

plusieurs générations durant ces vingt années, mettant l'accent sur la diversité aussi bien de la programmation que des espaces dédiés au large public cinéophile.

Lors de la cérémonie d'ouverture, un vibrant hommage posthume a été rendu à la grande actrice et icône de l'audiovisuel marocain, feu Naima El Mechrqui.

Cette 20^{ème} édition est organisée en partenariat avec la wilaya de Souss-Massa, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la région de Souss-Massa, le Conseil préfectoral d'Agadir, la commune d'Agadir, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, le Centre cinématographique marocain, ainsi que d'autres partenaires institutionnels publics et privés.

Clôture du Festival national du théâtre des jeunes

Le Festival national du théâtre des jeunes organisé sous le thème "Théâtre des jeunes: un levier pour l'intégration et l'animation socio-culturelle de la jeunesse", a pris fin dimanche à Agadir.

Ainsi, la pièce théâtrale "Zenka 13" interprétée par le club du théâtre des jeunes de Fkih Bensaleh a remporté le premier Prix du Festival, alors que le club du théâtre et du cinéma de Taza a décroché le second Prix pour son œuvre "Shatrandalus".

Le club du théâtre des jeunes de Laâyoune s'est vu octroyer le 3^{ème} Prix de cette manifestation, en interprétant avec brio la pièce théâtrale "Nostalgie".

Selon les organisateurs, cette manifestation culturelle est un maillon essentiel parmi les festivals nationaux lancés par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- département de la Jeunesse- au

cours de l'année 2024, d'autant plus qu'elle se veut un espace idoine permettant aux jeunes de donner libre cours à leur sens de créativité artistique, en favorisant les échanges culturels.

Cet événement entend aussi permettre aux jeunes de s'initier à diverses expériences théâtrales, de tisser des liens avec le public et de découvrir plusieurs œuvres théâtrales.

Au menu de ce festival, figuraient des spectacles représentant les 12 régions du Royaume, qui reflètent la richesse du patrimoine culturel, artistique et patrimonial national.

Le jury du festival était composé des artistes Wassila Sobhi, Kods Joundoul et Mounia Lamkimel, aux côtés des artistes El Habib Nonou et Hassan Alaoui.

Outre les représentations théâtrales, le programme de cet événement a été marqué par des ateliers de

formation dans divers domaines du théâtre et des séminaires axés sur l'importance du théâtre de la jeunesse dans le développement de l'industrie culturelle et l'intégration socio-écono-

mique des jeunes.

A noter que ce festival a été organisé en partenariat avec la wilaya de la région de Souss-Massa, le Conseil de la région et la commune d'Agadir.



Poésie et peinture de Loubaba Laalej

Un Banquet où rayonnent complicité et complétude

La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger organise l'exposition «Poésie et peinture» de l'artiste maroco-française Loubaba Laalej, du 14 novembre au 14 décembre 2024 à l'Espace Rivages à Rabat.

Le vernissage a lieu jeudi 14 novembre à 18h30 et sera marqué par une lecture poétique au rythme musical avec l'accompagnement du luthiste Youssef Louza et la signature du livre «Poésie et peinture» de l'artiste préfacé par Adib El Machrafi et Said Ahid (version française) ainsi que par Nour Eddine Dirar et Oumar El Asri (version arabe).

Ci-dessous l'introduction de la version française signée par Said Ahid.

Créatrice s'exprimant tant par le ministère de la plume que par celui du pinceau, Loubaba Laalej nous fait offrir dans le présent «Poésie et peinture», avec quelles grâces, de son approche singulière de la damnation esthétique qu'est l'appartenance simultanée à un discours double : celui de dire poétiquement et celui de représenter picturalement.

Conjointement poétesse et artiste peintre, elle explore en promeneuse avertie les dédales de l'acte de créer par le verbe et par la forme, les géographies tantôt divergentes tantôt convergentes, de l'un et de l'autre, de l'un par rapport à l'autre. Elle sonde cette zone, tantôt claire tantôt obscure, de l'entre-deux qui semble élever, à première vue et pour les esprits pressés, les frontières d'une incommunicabilité dualiste entre les deux sphères, d'une conflictualité inflexible.

Par l'entremise d'une démarche didactique réfléchie et pondérée, l'auteure illumine les données, souvent impénétrables mais toujours labyrinthiques de la question prospectée par son ouvrage ; prospection qui l'amène et la mène, en dernière instance, à brandir le fanion de l'incontournable et permanente perméabilité des cloisons entre les deux champs, cloisons erronément admises comme étanches par le sens commun (tel qu'entendu par Pierre Bourdieu). La matrice de cette «noce» réitérée



par l'ouvrage et le traversant n'est autre que le dialogue mutuel, la complémentarité, l'accouplement fécond, voire la symbiose ; une certaine unité dans la diversité et par la diversité avérée théoriquement et historiquement.

En deux mouvements, le premier se focalisant sur «un poète-peintre» et le second situant «la poésie au cœur de la peinture», Loubaba Laalej guide son lecteur potentiel à travers les variables de son équation.

Le premier mouvement, parfois vif, parfois lent selon la teneur du propos, composé de phrases généralement courtes pour capter l'attention du lecteur et maintenir la tension des questionnements, est composé de 46 écrits rehaussés par un «argument pratique».

«Choisir un tableau ou choisir un poème», s'interroge, radicalement, dès la première note de sa symphonie à deux mouvements Loubaba Laalej, en qui cohabitent une poétesse hantée par le pinceau et une artiste-peintre envoûtée par la plume. L'opposition est-elle si irréductible entre ses deux quêtes de «l'extase du bonheur», d'une «même passion de l'infini» ?

Au fil des textes, brodés avec un souffle de poéticité, les arguments s'enchaînent pour nuancer «le divorce» supposé,

car même si chacun, peintre et poète, pose ses propres interrogations», créée dans la solitude de sa solitude, imbibé par son inspiration et recourant aux outils de son mode d'expression propre, cette distanciation, cette «différence les rapproche au centre d'une même mélodie».

A son Banquet (au sens platonicien), où «rayonnant complicité et complétude», l'avocate du couple «poète-peintre» invite des figures fondamentales et fondatrices issues d'ères historiques, d'aires civilisationnelles et de mouvements culturels multiples pour en faire les témoins de son plaidoyer pour «l'élixir» qui a abreuvé, depuis que l'être humain est doué d'humanité, «la résonance» dans les deux sens, entre les mots du poète et les formes du peintre. Et la pléiade de convives triés sur le volet d'acquiescer à cette «double inspiration» dont ils sont eux-mêmes l'incarnation, preuves à l'appui (tableaux ayant inspiré des poèmes et vice versa). Et d'accorder leurs plumes et pinceaux pour scander, en un chœur à l'harmonie assurée par la baguette de leur hôte, l'éloge de «l'art couplé», cet aller-retour vital de l'imaginaire entre verbe et image, où l'écriture sauve de «trop jouer avec la couleur» (Miran Kropol) et le dessin aide à «échapper

per à l'emprise de l'écriture» (Henri Michaux), où s'instaure l'échange initiateur de la «beauté partagée» entre la verve lyrique du vers et la trace formellement colorée empreinte sur le support plastique.

L'argumentaire ne puise pas uniquement dans une langue éloquente et précise, ornée de citations et d'exemples, pour se développer et convaincre, mais s'offre le plaisir de démontrer son propos par un exercice pratique : un tableau en guise de réponse à l'interpellation des «voix de la poésie», œuvre où matérialité et picturalité voisinent et se chevauchent pour signifier la polyphonie du poème, la multiplicité de ses sources littéraires et naturelles.

Le second mouvement de l'ouvrage, lui, est un exercice fort original et périlleux, explorant Loubaba Laalej en exploratrice d'un continent encore vierge : extraire l'essence de la pensée, de l'enseignement et/ou de la praxis d'un acteur culturel ou sociétal majeur pour en rendre compte picturalement.

Et l'auteure-peintre de voyager en compagnie de pas moins de 35 personnalités issues, elles aussi, d'ères historiques, d'aires civilisationnelles et de mouvements culturels multiples, ainsi qu'actrices impliquées dans les affaires de la

Cité et de la condition humaine, d'invoquer, selon l'acception de Paulo Coelho, «la légende personnelle» de chacune d'elles, la mettre en scène devant son chevalet pour la métamorphoser, transcendentement, en «modèle».

Défi est donc l'invite ainsi proposée par l'écrivaine Loubaba Laalej et son ego peintre. Mais sublime est la ballade amoureuse, qui en résulte, dans sa bibliothèque érudite et cosmopolite parée de ses propres œuvres signées en hommage à des signatures qui donnent sens à l'humain, en l'humain. Ainsi, la force des mots et l'esthétique des traits rythmant ce second mouvement de l'ouvrage rendent intelligible, à notre regard perverti par la laideur ambiante et à nos lettres sclérosées par la platitude en vogue, le «Je est un autre» rimbaldien.



Par Said Ahid
Écrivain et journaliste

Quatrième Chapitre

- Encore quelque traître qui commande, s'écria le caporal ; si l'ennemi a l'esprit de tourner le village, nous sommes tous prisonniers comme des chiens. Suivez-moi, vous autres. Fabrice regarda ; il n'y avait plus que six soldats avec le caporal. Par une grande porte ouverte ils entrèrent dans une vaste basse-cour ; de la basse-cour ils passèrent dans une écurie, dont la petite porte leur donna entrée dans un jardin. Ils s'y perdirent un moment errant de côté et d'autre. Mais enfin, en passant une haie, ils se trouvèrent dans une vaste pièce de blé noir. En moins d'une demi-heure, guidés par les cris et le bruit confus, ils eurent regagné la grande route au-delà du village. Les fossés de cette route étaient remplis de fusils abandonnés ; Fabrice en choisit un, mais la route, quoique fort large, était tellement encombrée de fuyards et de charrettes, qu'en une demi-heure de temps, à peine si le caporal et Fabrice avaient avancé de cinq cents pas ; on disait que cette route conduisait à Charleroi. Comme onze heures sonnaient à l'horloge du village :

- Prenons de nouveau à travers champ, s'écria le caporal. La petite troupe n'était plus composée que de trois soldats, le caporal et Fabrice. Quand on fut à un quart de lieue de la grande route :

- Je n'en puis plus, dit un des soldats.

- Et moi itou, dit un autre.

- Belle nouvelle ! Nous en sommes tous logés là, dit le caporal ; mais obéissez-moi, et vous vous en trouverez bien. Il vit cinq ou six arbres le long d'un petit fossé au milieu d'une immense pièce de blé. Aux arbres ! dit-il à ses hommes couchez-vous là, ajouta-t-il quand on y fut arrivé, et surtout pas de bruit. Mais, avant de s'endormir, qui est-ce qui a du pain ?

- Moi, dit un des soldats.

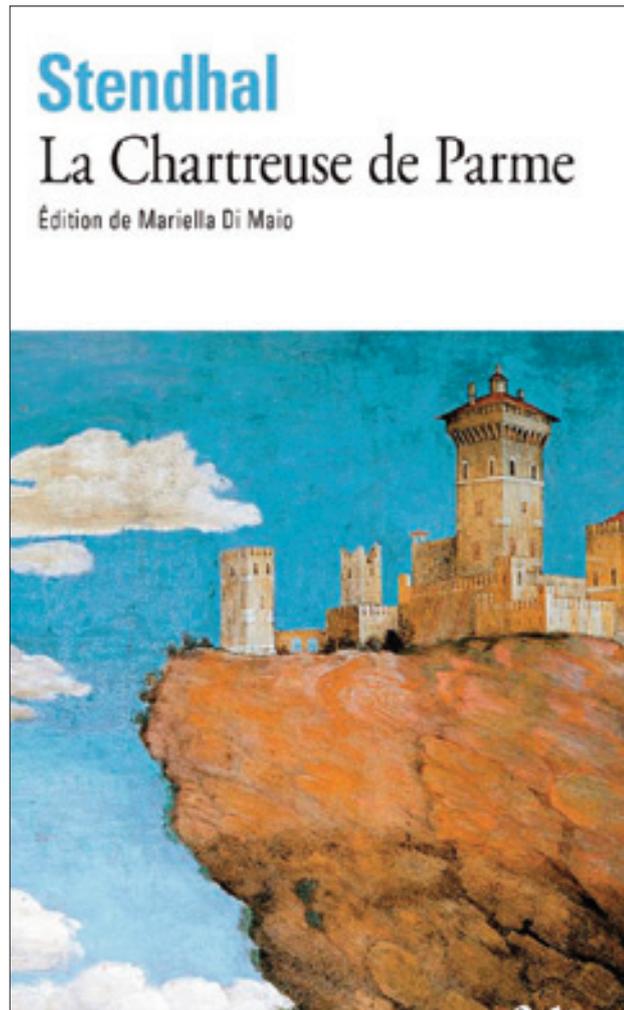
- Donne, dit le caporal, d'un air magistral ; il divisa le pain en cinq morceaux et prit le plus petit.

- Un quart d'heure avant le point du jour, dit-il en mangeant, vous allez avoir sur le dos la cavalerie ennemie. Il s'agit de ne pas se laisser sabrer. Un seul est flambé, avec de la cavalerie sur le dos, dans ces grandes plaines, cinq au contraire peuvent se sauver : restez avec moi bien unis, ne tirez qu'à bout portant, et demain soir je me fais fort de vous rendre à Charleroi. Le caporal les éveilla une heure avant le jour ; il leur fit renouveler la charge de leurs armes, le tapage sur la grande route continuait, et avait duré toute la nuit : c'était comme le bruit d'un torrent entendu dans le lointain.

- Ce sont comme des moutons qui se sauvent, dit Fabrice au caporal, d'un air naïf.

- Veux-tu bien te taire, blanc-bec ! dit le caporal indigné ; et les trois soldats qui composaient toute son armée avec Fabrice regardèrent celui-ci d'un air de colère, comme s'il était blasphemé. Il avait insulté la nation.

Voilà qui est fort ! pensa notre héros j'ai déjà remarqué cela chez le vice-roi à Milan ; ils ne fuient pas, non ! Avec ces Français il n'est pas permis de dire la vérité quand elle choque leur vanité. Mais quant à leur air méchant je m'en moque, et il faut que je le leur fasse comprendre. On marchait toujours à cinq cents pas de ce torrent de fuyards qui couvraient la grande-route. A une lieue de là le caporal et sa troupe traversèrent un che-



min qui allait rejoindre la route et où beaucoup de soldats étaient couchés. Fabrice acheta un cheval assez bon qui lui coûta quarante francs, et parmi tous les sabres jetés de côté et d'autre, il choisit avec soin un grand sabre droit. Puisqu'on dit qu'il faut piquer, pensa-t-il, celui-ci est le meilleur. Ainsi équipé il mit son cheval au galop et rejoignit bientôt le caporal qui avait pris les devants. Il s'affermist sur ses étriers, prit de la main gauche le fourreau de son sabre droit, et dit aux quatre Français :

- Ces gens qui se sauvent sur la grande route ont l'air d'un troupeau de moutons... ils marchent comme des moutons effrayés...

Fabrice avait beau appuyer sur le mot mouton, ses camarades ne se souvenaient plus d'avoir été fâchés par ce mot une heure auparavant. Ici se trahit un des contrastes des caractères italien et français ; le Français est sans doute le plus heureux, il glisse sur les événements de la vie et ne garde pas rancune.

Nous ne cacherons point que Fabrice fut très satisfait de sa personne après avoir parlé des moutons. On marchait en faisant la petite conversation. À deux lieues de là le caporal, toujours fort étonné de ne point voir la cavalerie ennemie, dit à Fabrice :

- Vous êtes notre cavalerie, galopez vers cette ferme sur ce petit tertre, demandez au paysan s'il veut nous vendre à déjeuner, dites bien que nous ne sommes que cinq. S'il hésite donnez-lui cinq francs d'avance de votre argent ; mais soyez tranquille, nous repren-

ons la pièce blanche après le déjeuner.

Fabrice regarda le caporal, il vit en lui une gravité imperturbable, et vraiment l'air de la supériorité morale ; il obéit. Tout se passa comme l'avait prévu le commandant en chef, seulement Fabrice insista pour qu'on ne reprît pas de vive force les cinq francs qu'il avait donnés au paysan.

- L'argent est à moi, dit-il à ses camarades, je ne paie pas pour vous, je paie pour l'avoine qu'il a donnée à mon cheval.

Fabrice prononçait si mal le français, que ses camarades crurent voir dans ses paroles un ton de supériorité ; ils furent vivement choqués, et dès lors dans leur esprit un duel se prépara pour la fin de la journée. Ils le trouvaient fort différent d'eux-mêmes, ce qui les choquait ; Fabrice au contraire commençait à se sentir beaucoup d'amitié pour eux.

On marchait sans rien dire depuis deux heures, lorsque le caporal, regardant la grande route, s'écria avec un transport de joie : Voici le régiment ! On fut bientôt sur la route ; mais, hélas ! autour de l'aigle il n'y avait pas deux cents hommes. L'œil de Fabrice eut bientôt aperçu la vivandière : elle marchait à pied, avait les yeux rouges et pleurait de temps à autre. Ce fut en vain que Fabrice chercha la petite charrette et Cocotte.

- Pillés, perdus, volés, s'écria la vivandière répondant aux regards de notre héros. Celui-ci, sans mot dire, descendit de son cheval, le prit par la bride, et dit à la vivandière :

Montez. Elle ne se le fit pas dire deux fois.

- Raccourcis-moi les étriers, fit-elle. Une fois bien établie à cheval, elle se mit à raconter à Fabrice tous les désastres de la nuit. Après un récit d'une longueur infinie, mais avidement écouté par notre héros qui, à dire vrai, ne comprenait rien à rien, mais avait une tendre amitié pour la vivandière, celle-ci ajouta :

- Et dire que ce sont des Français qui m'ont pillée, battue, abîmée...

- Comment ce ne sont pas les ennemis ? dit Fabrice d'un air naïf, qui rendait charmante sa belle figure grave et pâle.

- Que tu es bête, mon pauvre petit ! dit la vivandière, souriant au milieu de ses larmes ; et quoique ça, tu es bien gentil.

- Et tel que vous le voyez, il a fort bien descendu son Prussien, dit le caporal Aubry qui, au milieu de la cohue générale, se trouvait par hasard de l'autre côté du cheval monté par la cantinière. Mais il est fier, continua le caporal... Fabrice fit un mouvement. Et comment t'appelles-tu ? continua le caporal, car enfin, s'il y a un rapport, je veux te nommer.

- Je m'appelle Vasi, répondit Fabrice, faisant une mine singulière, c'est-à-dire Boulot, ajouta-t-il se reprenant vivement.

Boulot avait été le nom du propriétaire de la feuille de route que la géolâtre de B... lui avait remise l'avant-veille ; il l'avait étudiée avec soin, tout en marchant, car il commençait à réfléchir quelque peu et n'était plus si étonné des choses. Outre la feuille de route du hussard Boulot, il conservait précieusement le passe-port italien d'après lequel il pouvait prétendre au noble nom de Vasi, marchand de baromètres. Quand le caporal lui avait reproché d'être fier, il avait été sur le point de répondre : Moi fier ! moi Fabrice Valserra, marchesino del Dongo, qui consens à porter le nom d'un Vasi, marchand de baromètres !

Pendant qu'il faisait des réflexions et qu'il se disait : Il faut bien me rappeler que je m'appelle Boulot, ou gare la prison dont le sort me menace, le caporal et la cantinière avaient échangé plusieurs mots sur son compte.

- Ne m'accusez pas d'être une curieuse, lui dit la cantinière en cessant de le tutoyer ; c'est pour votre bien que je vous fais des questions. Qui êtes-vous, là, réellement ?

Fabrice ne répondit pas d'abord ; il considérait que jamais il ne pourrait trouver d'amis plus dévoués pour leur demander conseil, et il avait un pressant besoin de conseils. Nous allons entrer dans une place de guerre, le gouverneur voudra savoir qui je suis, et gare la prison si je fais voir par mes réponses que je ne connais personne au 4^e régiment de hussards dont je porte l'uniforme ! En sa qualité de sujet de l'Autriche, Fabrice savait toute l'importance qu'il faut attacher à un passe-port. Les membres de sa famille, quoique nobles et dévots, quoique appartenant au parti vainqueur, avaient été vexés plus de vingt fois à l'occasion de leurs passe-ports ; il ne fut donc nullement choqué de la question que lui adressait la cantinière. Mais comme, avant que de répondre, il cherchait les mots français les plus clairs, la cantinière, piquée d'une vive curiosité, ajouta pour l'engager à parler : Le caporal Aubry et moi nous allons vous donner de bons avis pour vous conduire.

(À suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Draa - Tafilalet
Province D'errachidia
Commune Oued Naam

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La Commune Oued Naam, organise l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024, au profit des fonctionnaires classes dans l'échelle 10 et appartenant au cadre des rédacteurs 2^e grade et justifiant une ancienneté de 6 ans au moins de service effectif jusqu'au 31 décembre 2024, pour l'accès au grade de rédacteur 1^{er} grade.

- Date des examens le samedi 07 décembre 2024 à partir de 10 heures au siège de la Commune Oued Naam.
- Dernier délai de dépôt de demande de candidature le 06 décembre 2024 au bureau d'ordre de la commune.

N° 8523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS RECTIF

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°58/2024/AREPO relatif au Suivi et contrôle de qualité des travaux des pistes relevant des communes Laaouinate et Gaenfouda-Province Jerada, publiés au journal : Libération N° 10354 en date du 04/11/2024 en langue française a été rectifié comme suit :

Objet de modification	Publication initiale	Publication modifiée
Date d'ouverture des plis	27/11/2024 à 11h	28/11/2024 à 09h
Catégorie	2	3

N° 8524/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province D'El Kéla des Sraghna
Cercle de Tamellalet
Caidat de Zembrane Charquia
Commune Territoriale Zembrane Charquia

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune Territoriale Zembrane Charquia organisera le : 28/12/2024 à 9 h au siège de la Commune les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 au profit des fonctionnaires titulaires dépendants de cette Commune comme administration mère et qui ont passé au moins 6 ans de travail dans leur grade initial jusqu'aux 01/07/2024.

Grade initiale	Grade d'avancement	Dossier de candidature et date limite de dépôt.
- Adjoint Technique 3 ^{ème} grade	- Adjoint Technique 1 ^{er} grade	Le dossier de la candidature est constitué des pièces suivantes: - Demande d'examen d'aptitude professionnelle. - Copie de la C.J.N La date limite de dépôt des dossiers est le : 13/12/2024.

Le nombre de poste est limité à 14 % du nombre des fonctionnaires recouvrant les conditions régulières.

N° 8525/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDJONA
SECRETARIAT GENERAL
DM

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 15/2024/BG

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert national N°15/2024/BG relatif aux travaux d'aménagement du Pochalk Ti Mellil, Annexe Administrative Haj Moussa à la Commune Ti Mellil, Annexe Administrative El Hamd à la Commune de Mejjala Ouled Taleb - Province de Médjona- Lot unique, qui avait paru dans le journal « LIBERATION » en date du 08/11/2024 sous N° 10357 et au journal « الترشيد » en date du 08/11/2024 sous N°13884 a connu une modification au niveau de la date de visite des lieux qui est devenu le 28/11/2024 à 10H00 au lieu du 02/12/2024 à 10H00

N° 8526/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
OUJDA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié N° 03 FMPO 2024

Le 26/11/2024 à 10H00MIN il sera procédé, dans la salle de réunion de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°03 FMPO 2024 du 26/11/2024 à 10H00MIN pour : Achat de mobilier de bureau pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de mobilier de bureau établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

-LOT unique : 515 088,00 (Cinq cent quinze mille quatre-vingt-huit dirhams toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

-LOT unique : 10 000,00 Dhs (Dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit :

- Dans le bureau des affaires financières de la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (Documentation + Version CD).
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du Règlement de Consultation.

N° 8527/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL HAJEB
CERCLE D'AGOURAJ
CAIDAT SEBT JAHJOUH
CT JAHJOUH
C.P. 2824

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Le Président De La Commune Territoriale De Jahjouh, Avis Qu'il Sera Organisé : Un Examen d'aptitude Professionnelle au titre de l'année 2024, Au profit Du personnel communal de Jahjouh en date du 14 Décembre 2024.

L'examen est ouvert au profit des fonctionnaires relevant de la commune Territoriale de Jahjouh, ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans leur grade Au 07 Décembre 2024.

L'Examen d'aptitude professionnelle se déroulera Au siège de la maison communale,(Salle N° 1) et portera sur les épreuves visées comme suit :

Cadre et Grades		Postes disponibles	1- Epreuve écrite :	2- Epreuves orales
Initial	d'Avancement		Thème	
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade	le nombre de poste étant de 06 (14% de nombre d'effectif)	Durée : 3 heures coefficient 4	Durée : 15 à 30 min coefficient 3
Adjoint Technique 1 ^{er} grade	Adjoint-Technique Grade Exceptionnel	le nombre de poste étant de 06 (14% de nombre d'effectif)	Durée : 2 heures coefficient 3	Durée : 15 à 30 min coefficient 2

Les candidats admis à l'examen écrit avec une moyenne de 10 sur20 au moins et n'ayant pas reçu une note éliminatoire, auront le droit de subir les épreuves orales aux dates mentionnées ci-dessous

3-Dépôt des dossiers

Les demandes de candidatures doivent être déposées au siège de la Commune Territoriale de Jahjouh via : (Jahjouh province d'El hajeb), soit directement au Bureau de gestion des ressources Humaines, soit envoyées par lettre recommandée au plus tard le 07/12/2024 à 16h 30mn.

Tout dossier arrivé après ce délai ne sera pas accepté.

N° 8528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MÉDIOUNA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DSM

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 12/2024/INDH

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert national N°12/2024/INDH relatif aux **Travaux de construction de deux terrains de PADEL à la Commune Lahraoulyine –Province de Médiouna-lot unique**, qui avait paru dans le journal « LIBÉRATION » en date du 06-07/11/2024 sous N° 10356 et au journal « **التحرير** » en date du 06-07/11/2024 sous N°13883 a connu une modification au niveau de la date de visite des lieux qui est devenu le 27/11/2024 à 10h00 au lieu du 29/11/2024 à 10h00

N° 8529/PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA
ETABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE AL BOUGHAZ

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 08/ECIB/2024

Le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale Al Boughaz porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 08/ECIB/2024 relatif aux « Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des prestations de mise en œuvre de future Contrat de Gestion Délégée du Service de Transport Public par bus sur le territoire de l'Etablissement De Coopération Intercommunale Al BOUGHAZ », prévue le **Mardi 19**

Novembre 2024 à 11 heures du matin, est annulée.

N° 8530/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

الملكة المغربية
وزارة الداخلية
محافظة الدار البيضاء
مديرية المحامدة

Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

Avis rectificatif de

L' Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 53/ 2024

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert n° 53/ 2024, relative à l'ENFOGERANCE APPLICATIVE DU PROJET PASS JEUNES AU PROFIT DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION -DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- LOT UNIQUE- Publie aux journaux nationaux et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma) que :

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
7 378 800,00 Dhs TTC. (Sept Millions Trois Cent soixante-dix-huit Mille Huit Cent dirhams TTC).

Lire :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
5 446 320,00 Dhs TTC. (Cinq Millions quatre Cent quarante six Mille trois cent vingt dirhams TTC).

Le reste sans changement.

N° 8531/PA

الملكة المغربية
وزارة الداخلية
محافظة إقليم تاونات
دائرة تيسة
جماعة رأس الواد

إعلان عن تنظيم امتحانات للكفاءة المهنية

يعلن رئيس جماعة رأس الواد عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024، بمقر جماعة رأس الواد لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة، وذلك وفق الجدولة التالية:

مكان إجراء الامتحان	تاريخ الامتحان	عدد المناصب المعلن بشئها	شروط المشاركة في الامتحان	الدرجة المعلن بشئها
مقر جماعة رأس الواد	2024/12/03	01	التقنين من الدرجة 3 المتوفرين على اقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية 2024/12/03 في حدود 14% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	تقني من الدرجة الثانية
مقر جماعة رأس الواد	2024/12/03	01	التقنين من الدرجة 3 المتوفرين على اقدمية 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية 2024/12/03 في حدود 14% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	محرر من الدرجة الثانية

على من يهمهم الامر، ايداع طلبات ترشيحهم لدى مصلحة الموارد البشرية بجماعة رأس الواد وذلك قبل تاريخ 29 نونبر 2024 وهو آخر أجل لايداع الترشيحات

N° 8532/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 12/9/2024

Le Vendredi 06 Décembre 2024 à 10h il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la Direction Provinciale de Mohammedia sise à l'angle Bd Mohammed V et rue Babouin ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national au rabais ou à majoration N° 12/9/2024 en lot unique, qui a pour objet : **Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial El Mostamid Ibnou Abdou à la commune d'Ech-chalalate**, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 1 004 956,00 DHS TTC (UN MILLION QUATRE VINGT QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS TOUTE TAXE COMPRISE).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- 12 000,00 DHS (DOUZE Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (25 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire le certificat de qualification et de classification, ou une copie conforme à l'originale, dans les secteurs suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

N° 8533/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
AREP de Casablanca -
Settat
Direction Provinciale
El Fida Mers Sultan
Service des Affaires
Administratives
et Financières,
des Constructions,
des Équipements
et du Patrimoine
Appel d'offres national
simplifié ouvert au "rabais
ou à majoration" N°16/1/24
(Séance publique)
Il sera procédé, le 25 novembre 2024 à 10 heures,
dans les Locaux de La Direction Provinciale El Fida

Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'Ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" ayant pour objet les Travaux d'aménagement des espaces d'orientation scolaires au sein de 3(Trois) LYCEES COLLE-GIAUX: YOUSSEF IBN TA-CHAFINE, RABIA ADAWIA et KASTALANI relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan. Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publiques : www.marchéspublics.gov.ma. L'Estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams

Toutes Taxes Comprises) est fixée comme suit : 194 323,20 (cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent vingt-trois Dirhams vingt centimes) Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3500,00 Dhs (trois mille cinq cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret no 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à

la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent dé-

poser leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du Règlement de Consultation. N° 8534/PA



AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert national simplifié publié en page 19 du journal Libération N°10139 du 11 novembre 2024 ayant pour objet : l'élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan en 5 (cinq) lots : LOT1: Trois écoles primaires : Al Fida, Ibn Zaydoun, Mouassina Bnou Abi Soufyane ,LOT 2 : L'école primaires Rabal Al Maskini et trois lycées collégiels :Atahadi ; Al Jabid et Zineb Ennaftoula, LOT 3 :Les terrains sportifs des lycées qualifiants Mohamed V et Taha Hussein, LOT 4 :Lycée qualifiant Bir Anzaran, LOT 5 :Le Bloc des Ateliers de l'enseignement technique du BTS au lycée qualifiant El Khouramy, est rectifié comme suit :

- 1- L'appel d'offres concerne un **APPEL D'OFFRES NATIONAL** et non un appel d'offres ouvert national simplifié.
- 2- Le Numéro d'ordre de l'appel d'offres ouvert national est 149/24 et non 151/24. Les autres éléments de l'avis tels que publié au journal précité sont inchangés.

N° 8535/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE GUEROF
CERCLE DE GUEROF
CAIDAT DE HOUARA OULED RAHO
COMMUNE DE HOUARA OULED RAHO

N°962

Avis d'examen professionnelle au titre de l'année 2024

Le président de la commune de Houara ouled raho , annonce que la commune organise un concours d'aptitude professionnelle ouvert aux fonctionnaires de cette commune selon le tableau suivant :

Ancienne Grade	Nouveau Grade	Nombre de Poste	Date d'examen	Dernier délai	Conditions
Rédacteur 3 ^{ème} grade	Rédacteur 2 ^{ème} grade	1	08/12/2024	05/12/2024	Au moins sans d'ancienneté dans le grade au premier jour de l'examen.
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	Adjoint technique 1 ^{er} grade	1			
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} grade	1			

Les demandes des candidatures doivent être déposées au siège de la commune de Houara Ouled Raho .

N° 8539/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 22/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du Public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°22/2024 relatif à :

Etude de dédoublement de la RP 3020 du PK 0+000 au PK 3+000 (Province de Médiouna)

publié au journal Libération du 05/11/2024 au niveau de l'avis d'appel d'offres.

Soit : Remplacer la phrase suivante :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 76 800,00 DHS TTC (Soixante-seize mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)

Par la phrase suivante :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 105 600,00 DHS TTC (Cent cinq mille six cents dirhams toutes taxes comprises)

Toutes les autres informations concernant ledit appel d'offres demeurent inchangés.

N° 8538/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal-Khénifra
Province de Beni-Mellal
Secrétariat Général

AVIS MODIFICATIF

Concernant l'appel d'offres ouvert national n° 09/PRDTS.INDH/2024, publié au journaux :

- 1. Rissalat Al Oumma N° 12879 du 02-03/11/2024.
- 2. Libération N° 10353 du 02-03/11/2024

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture plus portés sur l'avis libération sus-indiqué concernant l'appel d'offres ouvert national n° 09/PRDTS.INDH/2024, relatif aux :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES RELEVANT DES CTS : BOUTFERDADIR EL KSIBA - NAOUR -PROVINCE DE BENI MELLAL, A- PISTE MOCH - NAOUR SUR UNE LONGUEUR DE 1,70KM B- PISTE OUACHA - DIR EL KSIBA SUR UNE LONGUEUR DE 1,02KM. C- PISTE TIGHAZ - BOUTFERDA SUR UNE LONGUEUR DE 0,40KM.

Est rectifié comme suit :

- Le 25/11/2024 à 10h au lieu de 25/10/2024.

Le reste sans changement.

N° 8536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°11/2024**

Je porte à la connaissance du public et des concurrents que l'appel d'offres ouvert simplifié n°11/2024 du 19/11/2024 à 10H , publié au même Journal relatif : Travaux d'aménagement des postes de commandement (2eme annexe administrative Ait Amira , Caidat Ait Baha , Caidat Essafa ,Caidat Belfaa, Caidat Ait Milk , Caidat Massa) relevant de la Province Chtouka Ait Baha : Electrification Solaires , a été rectifié au niveau de :

- Montant de l'estimation est cent dix neuf mille neuf cent quatre vingt huit dirhams (119988.00 ttc) au lieu de soixante-orze mille sept cent soixante dirhams toutes taxes comprise
- L'ouverture des plis a été reporté à la date du 26/11/2024 à 10h au lieu de 19/11/2024 à 10h . Sans change le reste

N° 8537/PA

Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert sur Offres de Prix
 N° 21/2024/AMEE
 RESERVE AUX TRIS
 PETITES, PETITES ET
 MOYENNES ENTREPRISES
 INSTALLEES AU
 MAROC Y COMPRIS LES
 JEUNES ENTREPRISES
 INNOVANTES, AUX
 COOPERATIVES, AUX
 UNIONS DE COOPERATIVES
 ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Séance Publique
 Le 05 Décembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché relatif au « DEVELOPPEMENT D'UN MODULE DE LA FORMATION SUR LES SOLUTIONS D'AMÉLIORATION DU COMPORTEMENT THERMIQUE DE L'ENVELOPPE DU BATIMENT »

L'appel d'offres est réservé aux tris petites, petites et moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
 Lieu d'exécution :
 • Siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios 1er étage, angle avenue Anakhil et avenue Mehdi Berbarka, Hay Riad Rabat.

• Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machale El Haram, Isil Marrakech. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : www.amee.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.
 • Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille cinq cents (1 500,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Cent mille Dirhams Hors Taxes Comprises (100 000,00 DH HT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du 08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 8-11 du règlement de consultation.

N° 8540/PA

Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert sur Offres de Prix
 N° 22/2024/AMEE

Séance Publique
 Le 05 Décembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation d'un marché relatif aux « PRESTATIONS DE FORMATION AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'AMEE »

Lieu d'exécution :
 • Rabat.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : www.amee.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.
 • Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf mille dirhams (9000 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Quatre cent quatre-vingt-dix mille quarante-quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (490 044,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du 08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 8-11 du règlement de consultation.

N° 8541/PA

ROYAUME DU MAROC
 Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
 Avis d'Appel d'Offres
 Ouvert sur offres de prix
 N° 24/2024/AMEE

Séance Publique
 Le 05 Décembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation d'un marché concernant le « DIAGNOSTIC ET MISE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE NATIONALE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION ».

Lieu d'exécution :
 • Siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios 1er étage, angle avenue Anakhil et avenue Mehdi Berbarka, Hay Riad Rabat.

• Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machale El Haram, Isil Marrakech. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : www.amee.ma

- L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.
 • Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille dirhams (5000,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Trois cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (300 000,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du 08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 9-10 du règlement de consultation.

N° 8542/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EDUCATION
 NATIONALE
 ET DU PRESCOLAIRE
 ET DU SPORT
 ACADEMIE
 REGIONALE
 D'EDUCATION
 & DE FORMATION
 REGION SOUS MASSA
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE TAROUDANT
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT SIMPLIFIE SUR
 OFFRES DE PRIX N° :
 05/2024-ET/BG DU
 27/11/2024 A 10H00

Le 27 Novembre 2024 à 10h00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 05/2024-ET/BG pour:

OBJET :
 LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : MACHRAA AL AIN, SIDI AHMED OMER, ASSADSS, AL KHNAFEL, LAMHADI, AHL RAMEL, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
 LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : ZAGMOUZEN, TIZG-ZAOUINE, ASSAKI, ASSAÏSS, SIDI HESSAÏNE, AZRAR, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS

MASSA A TAROUDANT. Estimations des coûts des prestations :

- Lots 1: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)
 - Lots 2: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)

Montant du cautionnement provisoire :

- Lot 01 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

- Lot 02 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.

N° 8543/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EDUCATION
 NATIONALE
 ET DU PRESCOLAIRE
 ET DU SPORT
 ACADEMIE
 REGIONALE
 D'EDUCATION
 & DE FORMATION
 REGION SOUS MASSA
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE TAROUDANT
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT SIMPLIFIE SUR
 OFFRES DE PRIX N° :
 06/2024-ET/BG DU
 27/11/2024 A 11H00

Le 27 Novembre 2024 à 11:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 06/2024-ET/BG pour:

OBJET :
 LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : TOUBKAL, IGUIDI, AHL TAFNOUZE, ASKAOUNE, TAOUALTE, HOZZOUA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
 LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : IGHERM, ADAR, SIDI BOUAAL, AIT ABDELLAH, AZAGHAR NIRS, TIDESSI NISDALEN, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.

Estimations des coûts des prestations :

- Lots 1: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)

- Lots 2: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)

Montant du cautionnement provisoire :

- Lot 01 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

- Lot 02 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.

N° 8544/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EDUCATION
 NATIONALE
 ET DU PRESCOLAIRE
 ET DU SPORT
 ACADEMIE
 REGIONALE
 D'EDUCATION
 & DE FORMATION
 REGION SOUS MASSA
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE TAROUDANT
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT SIMPLIFIE SUR
 OFFRES DE PRIX N° :
 07/2024-ET/BG DU
 27/11/2024 A 12H00

Le 27 Novembre 2024 à 12:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 07/2024-ET/BG pour:

OBJET :
 LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : TINDINE, IMAOUN, AMALOU, IMINTAYART, TABIA, ARAZANE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
 LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : OULED AÏSSA, AL MHARA, TINZERTE, IDA OUGAILAL, SIDI ABDELLAH OUSAÏD, TIGOUGA, I G O U D A R LAMNABHA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.

Estimations des coûts des prestations :

- Lot 1 : 300 000 dirhams (Trois cent mille dirhams)

- Lot 2 : 420 000 dirhams (Quatre cent vingt mille dirhams)

Montant du cautionnement provisoire :

- Lot 01 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

- Lot 02 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.

N° 8546/PA

poser leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.

N° 8545/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EDUCATION
 NATIONALE
 ET DU PRESCOLAIRE
 ET DU SPORT
 ACADEMIE
 REGIONALE
 D'EDUCATION
 & DE FORMATION
 REGION SOUS MASSA
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE TAROUDANT
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT SIMPLIFIE SUR
 OFFRES DE PRIX N° :
 08/2024-ET/BG DU
 27/11/2024 A 15 H00

Le 27 Novembre 2024 à 15:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 08/2024-ET/BG pour:

OBJET :
 LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (5) CINQ TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : EDDIR, ARGANA, BIGDOUDINE, ISSEN, SIDI MOUSSA HAMRURELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
 LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (7) SEPT TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : OULED AÏSSA, AL MHARA, TINZERTE, IDA OUGAILAL, SIDI ABDELLAH OUSAÏD, TIGOUGA, I G O U D A R LAMNABHA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.

Estimations des coûts des prestations :

- Lot 1 : 300 000 dirhams (Trois cent mille dirhams)

- Lot 2 : 420 000 dirhams (Quatre cent vingt mille dirhams)

Montant du cautionnement provisoire :

- Lot 01 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

- Lot 02 : 5000,00 (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.

N° 8546/PA

Société For 24 - SARL - Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social : Complexe résidentiel - ROSA PARC - Immeuble - E - Groupe - A - local commercial n° 20

Mohammédia
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2024 à Mohammédia, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1/ La dénomination
La dénomination de la société est - FOR 24 - SARL

2/ Siège social :
Le siège social est fixé à Mohammédia, Complexe résidentiel - ROSA PARC - Immeuble - E - Groupe - A - local commercial n° 20

3/ L'objet social :
Marchand en détail de Carburants ou combustibles liquides, Huilés les et Graisses industrielles, Alcool dénaturé, Mazout.

4/ Capital social :
Le capital social s'élève à cent Mille (100.000,00) dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité intégralement libérées à la souscription.

Ces parts sociales sont attribuées aux associés comme suit :

Mr Mohammed Harsali : 900 parts
Mr Hicham Harsali : 100 parts

Soit au total: 1000 parts

5/ La gérance :
Mr Mohammed Harsali est nommé gérant unique pour une durée illimitée.

6/ La signature :
La société sera valablement engagée par la signature de Mr Mohammed Harsali

7/ La durée :
99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammédia sous le n°1946 et l'immatriculation au RC sous le n° 36157 le 24/10/2024.

N° 8571/PA

LOTISSEMENT-TIGHREMT

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 24 Octobre 2024, il a été établi les Statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques essentielles sont :

- Dénomination : - LOTISSEMENT-TIGHREMT - SARL D'AU

- Objet : IMMEUBLE, PROMOTEUR IMMOBILIER

SIÈGE SOCIAL : 8, Lotissement Yasmine I, boulevard AL Joulane, Casablanca

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune.

- M. BEN EL HOU EL HOUSSEINE : 1000 Parts Sociales

GERANCE : la Société est gérée par MBEN EL HOU EL HOUSSEINE.

EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre.

DURÉE : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 08/11/2024 sous N° 0942172.

N° 8547/PA

BSP MENA
RC : 621891

Suivant l'acte de cession et le PV de l'AGE en date du 07/10/2024, il a été décidé ce qui suit :

• M. Oussama RAQJ, titulaire de la CIN N° BH442594, cède 425 parts sociales à M. Youness OUTLOU, titulaire de la C.I.N N° BH443418 ;

• Nomination de M. Youness OUTLOU comme Co-gérant avec pouvoir de signature séparée ;

• Transformation de la société en SARL ;

• L'associé unique a décidé la refonte des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 11/11/2024 sous le N°942441.

N° 8548/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux

NSTD TRAVAUX SARL

Aux termes d'un acte SSP du 04/11/2024, les associés de la société décide ce qui suit :

- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation en date de 04/11/2024.

-Le siège de la liquidation est fixé à 6644 HAY EL QODS -MOHAMMEDIA.

-La nomination en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Mme.EL AZIZ RAJAA.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Mohammédia, le 12/11/2024 sous le N°2329.

N° 8549/PA

Sté -AICH ACCESSORIES- SARL/AU

Siège Social: 616 Hay Moujriba II Taourirt R.C: 1741.

Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 Septembre 2024, l'associé de la société à responsabilité limitée associé unique -AICH ACCESSORIES- au capital de 100.000,00 dhs décide ce qui suit:

-Approbation des comptes de la société arrêtés le 10/09/2024.

-Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mme Ikram MOUSSAOUI CIN N° FC 57098 n°ont déposé ni bonis ni malis de liquidation.

-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mme Ikram MOUSSAOUI liquidateur de la société, quitus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.

-Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au siège de la société.

-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépose ou toute publicité partout ou besoin sera.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Taourirt le 08/03/2024 sous le N° 2024/806, RC N° 565.

N° 8552/PA

-IMPRESA ZWIN- RC de Fes n° 82235

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fes, en date de 06/08/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: -IMPRESA ZWIN-

FORME : SARL AU

OBJET : -Négoce

-FOURNITURES SCOLAIRES (MARCHAND EN DÉTAIL DE)

-EDITEUR LIBRAIRE. (L'ÉDITEUR QUI IM-

d'Oujda le 10/09/2024 sous le N° 2024/925, RC N°1741.

N° 8550/PA

Société -PRO BEST MULTI SERVICES- SARL OUIDA Au capital de 580.000,00 Dhs

Siège Social: Imn 62 Magasin 2 Colline Alirifane Oujda

RC N°: 32041.

RESOLUTIONS DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE DU 08-11-2024

3) Eléments ajoutés ou supprimés:

En date du 08-11-2024, une A.G. Extraordinaire a été tenue pour prendre les résolutions suivantes (dont le P.V. a été déposé sous numéro 6253 du 12 Novembre 2024 auprès du tribunal de commerce d'Oujda):

1- L'AGE décide de la continuité de la société malgré les pertes cumulées.

N° 8551/PA

Sté -NADYOU- SARL/AU

Siège Social: Hay Harchat Moumna Rue 7 El Aïoun Sidi Mellouk

R.C: 565.

Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 Janvier 2024, les associés de la société à responsabilité limitée associé unique -NADYOU- au capital de 100.000,00 dhs décident ce qui suit:

-Approbation des comptes de la société arrêtés le 19/01/2024.

-Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mr RABHI Rachid CIN N°FC17035 n°ont déposé ni bonis ni malis de liquidation.

-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mr RABHI Rachid liquidateur de la société, quitus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.

Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au siège de la société.

-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépose ou toute publicité partout ou besoin sera.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Taourirt le 08/03/2024 sous le N° 2024/806, RC N° 565.

N° 8552/PA

-IMPRESA ZWIN- RC de Fes n° 82235

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fes, en date de 06/08/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: -IMPRESA ZWIN-

FORME : SARL AU

OBJET : -Négoce

-FOURNITURES SCOLAIRES (MARCHAND EN DÉTAIL DE)

-EDITEUR LIBRAIRE. (L'ÉDITEUR QUI IM-

PRIME SON JOURNAL EST, EN OUTRE, IMPOSABLE EN QUALITÉ D'IMPRI-MEUR

SIÈGE SOCIAL :MAG N 4 LOTIS POLE URBAIN TRANCHE I RUE BASMA BENSOUADA FES.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à cent mille dirhams, divisé en 1000 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.

ASSOCIÉ UNIQUE : - Monsieur ESSADYK EZZAOUNE, associé unique gérant, titulaire du CIN. N° CC35986; Demeurant à 30 BLOC 5 HAY NASSIM MASSIRA FES.

GERANCE :-Monsieur ESSADYK EZZAOUNE, gérant.

Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fes, le 07/10/2024 sous numéro 14495

N° 8553/PA

-GLOBAL STYLE EXPORTS IMPORTS- RC de Fes n° 81925

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fes, en date de 18/07/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: -GLOBAL STYLE EXPORTS IMPORTS-

FORME : SARL AU

OBJET : -Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant)

-Négoce.

SIÈGE SOCIAL :N 10 2EME ETG BUR IDRISSIA BIR ANZARAN ATLAS FES.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à dix mille dirhams, divisé en 100 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.

ASSOCIÉ UNIQUE : - Monsieur HAYTHAM ISMAIL ABDELRAZEK GADASSOCIÉ unique gérant, de la nationalité Egyptienne titulaire du passeport. N° 2930812 née le 01/09/1986 A DAMIETTA; Demeurant à DAMIETTA EGYPTTE.

GERANCE :-Monsieur HAYTHAM ISMAIL ABDELRAZEK GAD, gérant.

Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fes, le 02/09/2024 sous numéro 14495

N° 8554/PA

AJA PIECES AUTOS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 01 novembre 2024, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont:

Dénomination sociale : - AJA PIECES AUTOS- SARL

Objet : Achat et vente des pièces de rechanges neufs et occasions, et tous accessoires pour toutes sortes de véhicules ;

• Le négoce, sous toutes ses formes

• Import - Export et Négoce.

Siège social :10, RUE LIBERTE, 3 EME ETAGE, APPT N°5 CASABLANCA

Durée : 99 ans.

Capital Social : 100 000,00 dhs, divisé en 1000 parts

sociales de 100 dhs chacune. Souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, à savoir :

• M. Ahmed AACHAK : 500 parts

• M. Oussama JYED : 500 parts

GERANCE :M.Ahmed AACHAK et M. Oussama JYED, cogérants pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, sous le N°942345en date du 11/11/2024.

Pour Extrait et mention

N° 8555/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya Région de Casablanca Settat

Province d'El Jadida Secrétariat Général

Division de l'Urbanisme et de l'Environnement

ARRÊTE GUBERNATORIAL N°86EN DATE DU 11 NOVEMBRE 2024

ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'ALIMENTATION DE L'USINE COBCO EN ELECTRICITE AU NIVEAU DU PARC INDUSTRIEL JORF LASFAR, AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH

PROVINCE EL JADIDA

En vertu de l'arrêté émis par le Gouverneur de la Province El Jadida sous le N°86 du 11/11/2024.

Il sera procédé au siège de la commune territoriale Moulay Abdellah, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du vendredi 06 Décembre 2024 au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'alimentation de l'usine COBCO en électricité.

Le dossier de l'enquête publique est déposé avec l'arrêté Gubernatorial ainsi que le registre mis à la disposition du public venant de d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet assise de la commune territoriale Moulay Abdellah pendant 20 jours, la période de l'enquête publique.

N° 8556/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMQUES PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE AL QUARAOUYINE - FES

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°07/PR/2024

Le 27/11/2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du siège de la Présidence de l'Université Al Quaraouiyine, sis à Bd. Abi Hassan Al Marini, Kasbat Cherada Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration n°07/PR/2024 pour : Travaux d'étanchéité et de réparation des dégâts d'infiltration d'eau au profit de

la Bibliothèque Al Quaraouiyine à Fes (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : Trois cent soixante-cinq mille trois cent cinquante-deux dirhams (365.352,00)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Sept mille dirhams (7.000,00 DHIS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 8557/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Laayoune Sakia El Hamra

Province de Tarfaya Secrétariat Général

Division du Budget et des Marchés

Service des Marchés AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

SUR OFFRES DE PRIX N° : 17/AOS/PT/2024

Le 25/11/2024 à 13H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions du Secrétariat Général) sis à la ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 17/AOS/PT/2024 du 25/11/2024, pour : travaux d'aménagement du cercle de Tarfaya relevant de la Province de Tarfaya -Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante-cinq mille six cent vingt-quatre DIRHAMS et zéro Cts TTC (255.624,00 DHIS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille Dirhams (5.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 8 du Règlement de Consultation.

N° 8558/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'AGRICULTURE
DE MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
17/2024/DPA/22
Séance publique

Le Six Décembre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix, pour : PRESTATION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'OBTENTION D'AGREMENT ONSSA DE L'UNITÉ DE VALORISATION DES CAPRES AU PROFIT DE LA COOPÉRATIVE AZZAYTOUNA, COMMUNE NZALAT BENI AMMAR, PEFECTURE DE MEKNES.

Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises selon l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 Hija 1434(30 Octobre 2013) postant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quarante huit mille dirhams (48 000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de neuf cent cinquante dirhams (950,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du Chaabane 1444/08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8559/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
Direction Régionale de
Casa - Settat
Délégation
HAY HASSAN
APPEL D'OFFRES
OUVERT
INTERNATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°
18/2024

Le 05/12/2024 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondisse-

ment Hay Hassani sis à angle Rue Sidi Khadir et rue Ibn Haytam HAY HASSANI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix, n° 18/2024, ayant pour objet : Acquisition de matériels médico-techniques pour le centre de référence de la santé reproductive et la détection précoce du cancer du sein et du col de l'utérus relevant de la Délégation de la santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (en deux lots).

- Lot n° 1 : Acquisition d'un mammographe numérique - Lot n° 2 : Acquisition d'un échographe pour diagnostic gynécologique avec sonde mammaire

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n° 1 : L'estimation des coûts des prestations 1 296 000,00 DH TTC (Un million deux cent quatre-vingt-seize mille dirhams TTC) ;

- Lot n° 2 : L'estimation des coûts des prestations 400 800,00 DH TTC (Quatre cent mille huit cents dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n° 1, montant du cautionnement provisoire 20 000,00 DH. (Vingt mille dirhams) ;

- Lot n° 2, montant du cautionnement provisoire 3 000,00 DH (Cinq mille dirhams) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 8560/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH - SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
Avis d'Appel d'Offres
Ouvret National
N° 75/2024

Le 5 Décembre 2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 75/2024 pour : CONSTRUCTION DES ROUTES RURALES ATTENANTES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit Million Deux Cent Cinquante Mille Dirhams (8 250 000,00 DH5 - TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000,00 Dh5).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma (Article 135 du décret N° 2-22-431 du 08/03/2023 aux marchés publics).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8561/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV -
DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°T047/PLGV

Le 26 Décembre 2024 à 9 heures (Heure locale), il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de la :

Ligne Tanger /Fes ;
 Doublement de la voie ferrée entre le triangle de Moghoro et la gare de A. Dalia ;
 Terrassement,Ouvrages d'Art et Rétablissement de Communications.

Ligne Tanger /Ras Rmel ;
 Remaniement de la Gare Ksar Sghir ; Travaux de génie civil.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article - INTRODUCTION - DE MODIFICATIONS - du règlement de consultation .

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 890 000,00 DH.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de 326 000 000, 00 DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les

conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 8562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUADANNT
CERCLE OULED BERRHIL
CAIDAT EL FAID
CT ARAZANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 02/2024

Le 10/12/2024 à 10:00 Heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune ARAZANE province de Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour le marché suivant : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE: TRAVAUX D'APPROFONDISSEMENT DU FORAGE TALAINTE DOUAR ARAZANE DANS LA CT ARAZANE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (3500,00dhs) trois mille cinq cent dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (178560,00 dhs) cent Soixante-dix-huit mille cinq cent soixante dhs

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics

Les pièces à fournir sont celle prévu à l'article 5 du règlement de la consultation

N° 8563/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Formation - Région Marrakech
Safi
Direction Provinciale
d'ALHAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX N° 05/SP/2024

Le 05/12/2024, à 11H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert na-

tional sur offres de prix N° 05/SP/2024 pour : Acquisition et installation des équipements sportifs de la salle couverte omnisports à TAHANAOUT -province AL HAOUZ-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 15 000,00 Dhs (Quinze mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 996 600,00 DH TTC (Neuf cent quatre-vingt-seize mille six cents Dirhams TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 8564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D' EL KELAA
DESRAGHNA
CERCLE EL KELAA-AHL
GHABA
CAIDAT LAOUNASSDA
OLD YAAGOLUB
COMMUNE ZNADA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 02/2024

Le 04/12/2024 à Onze heures (11 h), il sera procédé, dans le bureau du président de la commune znada, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour Construction Clôture en grillage métallique du terrain de football à douar Mbrikate commune ZNADA province d'el kelaa sraghna. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : cent trente trois mille Dirhams TTC (133 000,00 dhs TTC) Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille cinq Cent Dirhams (2500,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
Laboratoire Officiel
d'Analyses et de Re-
cherches Chimiques
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX
N° 05/2024/LOARC
Séance publique

Le 05/12/2024 à 10 heures, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca (LOARC), sis au 25, rue Nichakra Rahal (Ex. Rue de Tours), Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 05/2024/LOARC concernant la fourniture et l'installation de matériel technique au niveau du LOARC, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Achats du LOARC à l'adresse susvisée.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille cent dirhams (10.100,00 DH). L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de cinq cent sept mille quarante huit dirhams toutes taxes comprises (507.048,00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement des marchés du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches de Casablanca.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé au Bureau des Achats du LOARC sis au 25 rue Nichakra Rahal (Ex. Rue de Tours) à Casablanca ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Directeur du LOARC à l'adresse susvisée ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

NB :
 La documentation technique et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés contre récépissé au Bureau d'Approvisionnement du LOARC au plus tard le 04/12/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Par ailleurs, il convient de signaler que les concurrents peuvent se rendre au LOARC, à l'adresse indiquée ci-dessus, pour prendre connaissance des lieux où sera installé l'équipement technique en question.

N° 8566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA MÉTÉOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 93/2024/DGM

Le 06/12/2024 à 10h11 sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°93/2024/DGM du 06/12/2024, pour ACHAT DES VEHICULES POUR LE COMPTE DU PROGRAMME ALGHAIT RELEVANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million neuf cent quatre-vingt mille Dirhams TTC (1980000,00 Dirhams TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-cinq millions de Dirhams (35 000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.

N° 8567/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI
KACEM
SG/DBM
Avis de la consultation
architecturale Ouverte
Simplifié

N°: 01/2024/PSK
 Le 06 Décembre 2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 01/2024 du 06/12/2024, pour l'étude architecturale et suivi des travaux de construction des logements de fonction pour Caïd Khé-

nichet et Caïd Sidi Ameer El Hadi - Province de Sidi Kacem.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Deux millions six cent cinquante mille dirhams 00 cts (2 650 000,00).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem);
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

N° 8568/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION FES-
MEKNES
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE D'AGOURAI
CAID SEBT JAHJOUH
COMMUNE JAHJOUH
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX
N° 01/2024/CJ

Le Mardi 12 décembre 2024 à dix heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Territoriale de jahjoui à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour travaux d'assainissement liquide du douar ait-ghriss et du douar el kassarria et le raccorder au réseau principal commune jahjoui -province d'el hajeb. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des marchés de la commune de jahjoui. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trente-sept mille dirhams zéro centime (37000,00 DH). L'estimation des coûts de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux million six cent cinquante sept mille quatre cent Dirhams zéro centime. (2 657 400,00) T T C

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis sous voies électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°1692-23 du 04 do hjijs 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des docu-

ments et des pièces relatifs aux marchés publics .
 - une visite des lieux sera organisée le Lundi 9 décembre 2024 à onze heures du matin.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 8569/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR
AVIS DE
CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrif Agadir recevra jusqu'au Mardi 03 Décembre 2024 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ier, les offres relatives à : Consultation Ouverte N° PR620299 (Réf : 33/DRA/2024)
 - Travaux de câblage POI et raccordement des abonnés FTTH et cuivre au niveau des Délégations Commerciales Taroudant, Guelmim et Lalyoune :

• Lot N°1 : DELEGATION COMMERCIALE DE TAROUDANT-SECTEUR TAROUDANT
 • Lot N°2 : DELEGATION COMMERCIALE DE TAROUDANT-SECTEUR BIOUGRA
 • Lot N°3 : DELEGATION COMMERCIALE DE GUELMMIM-SECTEUR GUELMMIM
 • Lot N°4 : DELEGATION COMMERCIALE DE GUELMMIM-SECTEUR TIZNIT

• Lot N°5 : DELEGATION COMMERCIALE DE LAAYOUNE-SECTEUR LAAYOUNE
 • Lot N°6 : DELEGATION COMMERCIALE DE LAAYOUNE-SECTEUR DAKHLA

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ier Agadir. Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique

N° 8570/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA MARRAKECH-
SAFI
PREFECTURE
DE MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
Direction des services
communal
Division des affaires
t/j/e/s
Service des marchés
et travaux
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N : 05/2024

Le 25/11/2024 à 12h00 ; il sera procédé dans les bureaux de monsieur le président de la commune Harbil,

à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour Travaux : Fournitures pour matériel technique et informatique. (ACHAT DE TONER).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille Dirhams (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 205 680,00 Dirhams (Deux cent cinq mille six cent quatre-vingt Dhs 00 cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n° 2.22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les plis justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 8572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA MARRAKECH-
SAFI
PREFECTURE
DE MARRAKECH
COMMUNE HARBIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAL
Division Technique
Service des marchés
et travaux
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N
06/2024

Le 25/11/2024 à 10h00 ; il sera procédé dans les bureaux de monsieur le président de la commune Harbil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour Travaux : Achat de Fourniture de Bureau et Papeterie pour divers Services de la Commune Harbil.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Dirhams (2 000,00 dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 103 728,00 Dirhams TTC (Cent trois mille sept cent vingt-huit Dhs et 00 cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du décret n° 2.22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Réservé aux très petites-petites et moyennes entreprises, nationales, Coopératives, unions de coopératives et auto-entre-

preneurs
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation (Article 5).

N° 8573/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION - RÈGION
DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE
DE MOULAY YACOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
LE 06/12/2024, IL SERA
PROCÉDÉ À LA DIRECTION
PROVINCIALE DE MOULAY
YACOUB RELEVANT DE
L'ACADEMIE REGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION ET DE LA
FORMATION REGION DE
FES-MEKNES, (AVENUE
TSARIK IBN ZIYAD AIN
KADOUS -FES) À L'OU-
VERTURE DES PLS RELATIFS
AUX APPELS
D'OFFRES OUVERTS SUR
OFFRES DE PRIX COMME
SUIT :

*APPEL D'OFFRE N° 14/INV/2024. OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE À CINQ UNITÉS SCOLAIRES AUX COMMUNES : AIN KANSARA, SEBT LOUDIMA, SEBAA ROUADLAIN BOUALI ET AIN CHKEF RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 1 350 000,00 UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 25 000,00 VINGT CINQ mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 10H

*APPEL D'OFFRE N° 15/INV/2024. OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS SANITAIRES À SIX UNITÉS SCOLAIRES AUX COMMUNES : AIN CHKEF, SEBAA ROUADL, OULED MIMOUN ET SIDI DAOUUD RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 300 000,00 TROIS CENT MILLE. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 6000,00 SIX mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A3- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 10H 30 MN

*APPEL D'OFFRE N° 16/INV/2024. OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'UNITÉ SCOLAIRE OULED SAID COMMUNE SIDI DAOUUD RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4000,00 quatre mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 10H

*APPEL D'OFFRE N° 17/INV/2024. OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'UNITÉ SCOLAIRE OULED HAMDACUI COMMUNE SIDI DAOUUD RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 700 000,00 SEPT CENT MILLE. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 14 000,00 QUATORSE MILLE. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 11H 30 MN.

*APPEL D'OFFRE N° 18/INV/2024. OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE AU COLLEGE AHMED EL HANSSALI A LA COMMUNE AIN CHKEF RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4 000,00 QUATRE mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 12H.

*APPEL D'OFFRE N° 19/INV/2024. OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'UNITÉ SCOLAIRE GUERZIM COMMUNE SEBAA ROUADL RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4000,00 quatre mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 12H30.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation. Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

N° 8574/PA

TEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 11H.

*APPEL D'OFFRE N° 17/INV/2024. OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE L'UNITÉ SCOLAIRE OULED HAMDACUI COMMUNE SIDI DAOUUD RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 700 000,00 SEPT CENT MILLE. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 14 000,00 QUATORSE MILLE. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 11H 30 MN.

*APPEL D'OFFRE N° 18/INV/2024. OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE AU COLLEGE AHMED EL HANSSALI A LA COMMUNE AIN CHKEF RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4 000,00 QUATRE mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 12H.

*APPEL D'OFFRE N° 19/INV/2024. OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'UNITÉ SCOLAIRE GUERZIM COMMUNE SEBAA ROUADL RELEVANT DE LA DP MY YACOUB. ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4000,00 quatre mille. ATTESTATION DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION : - SECTEUR : A - QUALIFICATIONS : A2- CLASSE : 5. HEURE D'OUVERTURE : 12H30.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation. Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

ROYAUME DU MAROC


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 75/SPORT/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 05 Décembre 2024 à 10heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Medf et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES TERRITORIALES D'OUARZAZATE ET IDELSANI, PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC : 2.655.761,00 DIRHMS (Deux Millions Six Cent Trente Cinq Mille Sept Cent Soixante Un Dirhams, 00 Centimes).
MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE : 40 000,00 DIRHMS (Quarante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2

N° 8575/PA

ROYAUME DU MAROC


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 77/SPORT/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 05 Décembre 2024 à 11heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Medf et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES TERRITORIALES DE GHESSEATE ET TOUNDOUTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC : 3.232.131,00 DIRHMS (Trois Millions Trois Cent Vingt Trois Mille Cent Trente Six Dirhams, 00 Centimes).
MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE : 28 000,00 DIRHMS (Vingt mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2

N° 8577/PA

ROYAUME DU MAROC


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 76/SPORT/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 05 Décembre 2024 à 10heures 30 minutes du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Medf et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES TERRITORIALES D'IMINDOUADJINE, SKOURA AHI AL OUST ET TARMIGTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC : 3.296.841,00 DIRHMS (Trois Millions Deux Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Quarante Quatre Dirhams).
MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE : 50 000,00 DIRHMS (Cinquante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2

N° 8576/PA

ROYAUME DU MAROC


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 78/SPORT/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 05 Décembre 2024 à 11heures 30 minutes du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Medf et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES TERRITORIALES DE : TAZENAKHTE, SIROUA, OUISSALTE ET INAGUEN, PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC : 2.757.341,00 DIRHMS (Deux Millions Sept Cent Trente Sept Mille Trois Cent Quarante Un Dirhams, 00 Centimes).
MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE : 40 000,00 DIRHMS (Quarante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2

N° 8578/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DRAA-TAFILALET
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 79/SPORT/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 05 décembre 2024 à 12 heures, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate, site à Angle Av Medf et Av Almouahidine, Ouazazate, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES DE : AJN ZINER, AMERZIGANE, ISHREM N'OUSSAL ET TOLL, PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC :1.737.341,48 DHS (Deux Millions Sept Cent Treize Sept Mille Trois Cent Quarante Un Dirhams, 48 Centimes).

MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE: 48 000,00 DHS (Quarante huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1892-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2

N° 8579/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DRAA-TAFILALET
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 80/SPORT/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 05 Décembre 2024 à 12 heures 30 minutes, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate, site à Angle Av Medf et Av Almouahidine, Ouazazate, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES DE: KHOUZAMA ET TELOUATE, PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC :1.378.626,80 DHS (Un Million Trois Cent Soixante Dix Mille Six Cent Vingt Six Dirhams, 80 Centimes).

MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE: 28 000,00 DHS (Vingt huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1892-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement et de l'Eau à savoir :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
A	4	A2

N° 8580/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 D.R.F.H

AVIS DE RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 65/2024/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'avis d'appel d'offres ouvert N°65/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10351 du 31/10/2024 relatif à :

- CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA FEMME EN SITUATION DE PRECARITE A DEMNATE, PROVINCE D'AZILAL.
- Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis **22/11/2024 avant 16 h** ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 8581/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TAZA
 CERCLE ET CAIDAT DE TAINESTE
 COMMUNE EL GOUZATE

Avis d'examen d'aptitude Professionnelle
au titre de l'année : 2024

Le président de la commune d'El Gouzate annonce l'organisation d'examen d'aptitude Professionnelle au titre de l'année 2024 réservé aux fonctionnaires de la dite commune ayant rempli les conditions réglementaires requises, qui se déroulera au siège de la commune, suivant le calendrier Ci-dessous :

Le concours	Les conditions requises	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt des candidatures	La date du concours
Examen d'aptitude professionnelle d'accès au grade d'adjoint technique 1 ^{er} grade (Echelle 08)	6 années de service en qualité d'adjoint technique 2 ^{ème} grade (Echelle 06)	01	22-11-2024	Examen Ecrit : 26-11-2024 Examen Oral : 30-11-2024

Les demandes de participation aux dits concours doivent parvenir au président de la commune soit par Voie postale recommandée, ou déposées au service ressources humaines de la dite commune .

-.- Les pièces à fournir -.-

- Demande manuscrite adressée au président de la C.T. El Gouzate
- Extrait d'acte de naissance.
- Arrêté de nomination dans dernière situation.
- 02 copies légalisées de la CIN

N° 8582/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Pachalik de Tamarar
Commune de Tamarar
Direction des services
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 09/2024

Le Mercredi 27 Novembre 2024 à 10 Heures et demi, il sera procédé en séance publique, dans le bureau du président de la Commune de Tamarar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 09/2024, pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE :
* LA RUE N° 31 SISE AU BD. MD V ET LA RUE DE L'AUTRE FACE OPPOSE AU CENTRE DE TAMARAR
* LA PLACE OPPOSEE AU BD HASSAN II AU VOISINAGE DU PONT DE TAMARAR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 342.631,86 dhs = Trois cent quarante deux mille six cent trente et un dhs, quatre vingt six centimes ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 DH (six mille dix dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL A MAJORATION
n°11/2024/BP

Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 09 Décembre 2024 à 11Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis à l'angle Avenue Mohamed-VI et Avenue Ibrahim Errouadani, Zone Industrielle-Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n°11/2024/BP du 09/12/2024 ayant pour objet :

= Nettoyage, gardiennage et

surveillance du siège du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :450.290,40Dhs TTC (Quatre cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-dix Dirhams, quarante Centimes, Toutes taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9.000,00Dhs (Neufmille Dirhams).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34-37 et 135 du décret n° 2-22-431 du Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Il est prévu une visite des lieux le 02/12/2024 à 11 heures

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09du Règlement de Consultation.

N° 8584/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Culture
Direction Régionale
Région Drâa Tafilalet

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 03/BET/DRCDT/2024

Le Vendredi 06 Décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la culture- Région Drâa Tafilalet, sis AVENUE MOHAMMED 6, BOUTALAMINE, ERRACHIDIA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 03 /BET / DRCDT / 2024 pour : ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE REHABILITATION DE 20 GRENIERS PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- département de la culture- Région Drâa Tafilalet, sis au AVENUE MOHAMMED 6 BOUTALAMINE ERRACHIDIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 DHS (Quinze mille Dirhams).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 750 000,00 DHS TTC (Sept cent cinquante mille Dirhams Toutes taxes comprises).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement :

- Déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 8585/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ
Appel d'offres ouvert simplifié national- au rabais ou à majoration -N°21/INV/2024 et 22/INV/2024

Le 25/11/2024, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert simplifié national- au rabais ou à majoration - suivant :
- ACOOS N°21/INV/2024 :Travaux d'électrification

du lycée Tariq Ibn Ziad à Ait Ourirprogrammé à 10H00 ;

- ACOOS N°22/INV/2024 : Travaux d'électrification de l'école communautaire Sfi ladma programmé à 11H00. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams)pour ACOOS N°21/INV/2024
- 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams) pour ACOOS N°22/INV/2024

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage,est fixée à la somme de :

- 204 243,10DH TTC (deux cent quatre mille deux cent quarante-trois Dirhams10 cts TTC)pour ACOOS N°21/INV/2024;
- 374 544,18 DH TTC (Trois Cent Soixante-Quatorze Mille cinq cent quarante-quatre Dirhams 18 cts TTC) pour ACOOS N°22/INV/2024 ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8586/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Safel	Benmeloul	Casa Gueliz	Casa voyageurs	Ait Melloul	Marrakechville	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Safi Tafelghout	Kenneth	Safi Sidi el Bacha	Safi Sidi Mohammed	Safi Hassan	Meknes au centre	Meknes	Safi Hassan	Ait Melloul	Fes	
1219							5:40	5:40	5:50	6:01	6:17	6:47	6:51	7:02	7:25	7:44	7:59	8:08	8:17	7:26	8:07	8:24
101							6:40	6:40	6:50	7:01	7:17	7:47	7:51	8:02	8:25	8:44	8:59	9:08	9:17	8:26	9:07	9:24
1009	6:50	6:50	6:50	6:50	7:01	7:10	7:30	7:40	7:45	8:01	8:17	8:47	8:51	9:02	9:25	9:44	9:59	10:08	10:17	9:26	10:07	10:24
102	6:50	6:50	7:00	7:10	8:21	8:30	8:50	9:00	9:05	9:21	9:37	9:57	10:01	10:12	10:35	10:54	11:09	11:18	10:27	11:07	11:24	
141							8:30	8:30	8:40	8:51	9:07	9:37	9:41	9:52	10:15	10:34	10:49	10:58	11:07	10:16	10:96	11:13
100	7:00	8:00	8:30	8:30	10:21	10:30	10:50	11:00	11:05	11:21	11:37	11:57	12:01	12:12	12:35	12:54	13:09	13:18	12:27	13:07	13:24	
143							11:30	11:30	11:40	11:51	12:07	12:37	12:41	12:52	13:15	13:34	13:49	13:58	14:07	13:16	13:96	14:13
144	6:50	6:50	10:00	11:00	12:01	12:10	12:30	12:40	12:45	12:51	13:07	13:27	13:31	13:42	14:05	14:24	14:39	14:48	13:57	14:37	14:54	
14245	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00	13:01	13:10	13:30	13:40	13:45	13:51	14:07	14:27	14:31	14:42	15:05	15:24	15:39	15:48	14:57	15:37	15:54	
144	10:00	10:00	12:00	12:00																		

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kinnich

Sport

Le nouveau maillot de l'équipe nationale dévoilé à Salé

Le nouveau maillot de la sélection marocaine de football a été dévoilé lors d'une grandiose cérémonie, organisée lundi à l'aéroport Rabat-Salé.

Cet événement, qui marque une étape majeure en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football (Maroc-2025), met en lumière la coopération étroite entre l'équipementier Puma, la Fédération royale marocaine de football (FRMF), la compagnie aérienne nationale Royal Air Maroc (RAM) et Planet Sport. Il souligne également l'engagement collectif à soutenir le football marocain sur la scène internationale. S'exprimant à cette occasion, le président directeur général de la RAM, Abdelhamid Addou, a affirmé que cet événement est historique pour la RAM dans la mesure où il met en évidence le soutien constant de la compagnie aérienne nationale à l'équipe du Maroc de football.

"Nous sommes ravis de l'organisation de cet événement qui nous permettra d'accompagner nos équipes nationales, masculines et féminines", a-t-il ajouté.

"L'organisation de cette cérémonie s'inscrit dans une stratégie globale de promotion du sport marocain et de la marque Maroc", a-t-il relevé, poursuivant que la RAM a toujours été à l'avant-garde des actions promouvant la destination Maroc.

Pour promouvoir l'équipe nationale et le Maroc en tant que destination touristique, plusieurs actions innovantes, initiées en partenariat avec Planet Sport, sont menées par Royal Air



Maroc en faisant porter les nouveaux maillots par l'ensemble du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) pendant deux jours, à bord des avions Royal Air Maroc, en guise de soutien à la sélection nationale et de promotion du football comme vecteur du rayonnement touristique de la destination Maroc, lit-on dans un communiqué conjoint de la FRMF, la RAM, Puma et Planet Sport.

De plus, cette action exceptionnelle ne se limitera pas aux équipages des cabines, mais concernera également le personnel au sol de Royal Air Maroc qui travaille dans les aéroports du Royaume et à l'international. Il s'agit surtout des collaborateurs basés dans les escales où la compagnie assure une forte activité telles que Casablanca, Marrakech, Dakhla, Laâyoune et Oujda, mais aussi Abidjan, Paris-Orly, Frankfurt, Londres, Milan, New York, Barcelone et Dakar.

De son côté, Peter Dangi, directeur chez Puma, a indiqué que cet équipementier mondial est très fier de pouvoir collaborer avec un designer marocain talentueux, en l'occurrence Abderrahmane Trabsini, qui a conçu un maillot représentant la richesse culturelle du Maroc. Le maillot présente des designs inspirés par des dessins géométriques et carreaux traditionnels du Maroc avec au cœur l'étoile aux cinq branches du Royaume, a-t-il dit, notant que Puma a doté ce maillot de la technologie la plus innovante afin d'offrir aux joueurs de l'équipe nationale un T-shirt, léger, froid et très performant.

"Il ne s'agit pas d'un simple maillot, c'est un symbole du football, un symbole du Maroc. Il deviendra l'ambassadeur de l'équipe nationale", a-t-il martelé.

Les joueurs de l'équipe nationale, emmenés par le sélectionneur, Walid Regragui, ont, de leur côté, posé pour une photo souvenir avec le nouveau maillot. Y étaient présents, entre autres, Sofyan Amrabat, Yahya Attihat Allah, Abdessamad Ezzalzouli, Adam Massina, Bilal El Khannouss et Brahim Diaz.

S'exprimant à cette occasion, le gardien de but de l'équipe nationale, Yassine Bounou a fait part de son amour pour les couleurs nationales, notant que dès son jeune âge, il rêvait de défendre le maillot des Lions de l'Atlas.

"Quand j'étais enfant, c'était difficile de se procurer un maillot de l'équipe du Maroc sur le marché. Aujourd'hui, il est porté par tout le monde, à la faveur du rayonnement du football marocain aux échelons africain et mondial", a-t-il dit. "Grâce aux efforts des joueurs, des dirigeants du football marocain, et surtout de SM le Roi Mohammed VI, l'engouement pour le maillot national va crescendo", a-t-il lancé, appelant les Marocains, qu'ils soient établis dans le Royaume ou à l'étranger, à défendre les couleurs du pays.

Le nouveau maillot de l'équipe nationale a été conçu en deux couleurs, rouge pour les matches à domicile, et blanche pour ceux à l'extérieur.

Incarnant l'essence de l'art marocain, le kit Home présente des motifs inspirés des dessins géométriques et des carreaux de zellige marocains traditionnels, avec au centre, l'étoile à cinq branches du drapeau du Maroc mise en évidence, reflétant l'authenticité de la culture marocaine.

Sur le kit Away, des broderies et des symboles inspirés de l'artisanat amazigh ont été incorporés avec des motifs qui se connectent profondément à l'héritage marocain, apportant une dimension culturelle supplémentaire au design. La palette rouge et verte vibrante reflète le drapeau national, tandis que l'inclusion du tiffnagh sur le dos du maillot rend hommage à l'histoire profonde et riche du Maroc et à sa diversité culturelle.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, du ministre de l'Éducation nationale, du Présoolaire et du Sport, Mohammed Saad Berrada, du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, du Général de Corps d'Armée Mohamed Haramou, Commandant la Gendarmerie Royale, du président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa et de plusieurs autres personnalités.

Zakaria Aboukhlal remplace Ilias Akhomach

Le sélectionneur national Walid Regragui a convoqué l'attaquant du club français de Toulouse, Zakaria Aboukhlal, afin de remplacer Ilias Akhomach, blessé, indique mardi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Le club espagnol de Villarreal a confirmé dimanche que son attaquant marocain Ilias Akhomach souffre d'une rupture du ligament croisé du genou droit, contractée samedi dernier lors d'un match comptant pour la 13e journée de Liga.

L'international marocain, qui avait quitté le terrain sur civière lors de la victoire de son équipe contre Alavés (3-0), "souffre d'une rupture complète du ligament croisé antérieur et d'une entorse du ligament latéral interne de son genou droit", a précisé le club espagnol sur le réseau social X.

Zakaria Aboukhlal (24 ans) a inscrit quatre buts cette saison en onze rencontres disputées avec les Toulousains.

Walid Regragui a convoqué 26 joueurs en prévision des matches de la sélection marocaine face au Gabon, le 15 novembre à Franceville et au Lesotho, le 18 du même mois au stade d'honneur d'Oujda. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre des 5e et 6e journées des éliminatoires (groupe B) de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui aura lieu du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc.

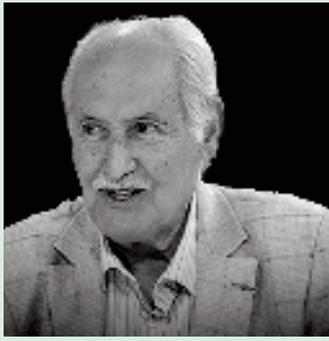
La nouvelle liste de Sektioui

La sélection marocaine des natifs de 2000 et plus effectuera du 11 au 20 novembre un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Salé, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Ce stage servira de préparation pour les prochaines échéances, ajoute la FRMF dans un communiqué publié sur son site web.

A cet effet, l'entraîneur de la sélection nationale, Tarik Sektioui, a convoqué 27 joueurs, à savoir :

Mohammed Moufid, Ismail Moutaraji, Walid Nassi et Mehdi Moubarik (Wydad Casablanca), Hatim Sawabi, Akram Nakkach, Amine Zouhrouh, Zakaria Ajoughlal et Khalid Ait Ourkhane (AS FAR), Mohammed Reda Asmama, Aymane Mourid, Ilyas Lakrimi et Mohammed Amine Sahel (Union Touarga), Haitham Manout, Imad Riyahi, Adel Tahif et Ayoub Khairi (Renaissance Berkane), Rachid Ghanimi et Amine Siwane (FUS Rabat), Anas El Mahraoui (COD Meknès), Hamza Darai et Yassine Amhah (Moghreb Tétouan), Houcine Rahimi, Bouchaib Arrassi et El Mehdi Harrar (Raja Casablanca), Jamal Chemmakh (Hasania Agadir) et Abdelhamid Maali (Ittihad Tanger).



Message de condoléances et de compassion de SM le Roi aux membres de la famille de feu Hassan Akesbi

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion aux membres de la famille de l'ancien joueur de la sélection nationale de football, feu Hassan Akesbi.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi affirme avoir appris avec une grande émotion et une profonde affliction la nouvelle du décès de feu Hassan Akesbi, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde et l'accueille dans son vaste paradis.

En cette douloureuse circonstance, le Souverain exprime aux membres de la famille du défunt et, à travers eux, à ses proches, ses amis et ses fans ainsi qu'à sa grande famille sportive nationale, Ses vives condoléances et Ses sentiments de compassion suite à la perte d'une personnalité sportive pionnière, ayant tôt contribué au rayonnement du football marocain depuis les années 50 du siècle dernier, avec une performance impressionnante qui lui a valu une place de choix dans les annales des meilleurs buteurs à l'échelle tant nationale

qu'internationale.

Partageant la peine des membres de la famille du défunt suite à cette perte affligeante, la volonté divine étant imparable, SM le Roi S'est remémoré les vertus du regretté, connu pour ses hautes qualités morales, son patriotisme sincère et son esprit sportif élevé, autant de vertus qui l'érigent en exemple pour les générations de jeunes joueurs marocains et en source de dévouement et de performance dans les rangs des clubs nationaux et internationaux, notamment européens.

Le Souverain implore le Très-Haut d'accorder aux membres de la famille du défunt patience et réconfort, d'entourer le regretté de sa Sainte miséricorde et de le rétribuer amplement pour les services louables rendus au sport marocain et à sa patrie. "Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons", véridique est la Parole de Dieu.

Eliesse Ben Seghir en "mode clutch" et "MVP" face à Strasbourg

L'AS Monaco n'a pas tari d'éloges, lundi, sur la performance de son milieu offensif marocain Eliesse Ben Seghir, qui a mené ses coéquipiers à une précieuse victoire (1-3) en déplacement sur le terrain du RC Strasbourg, en match comptant pour la 11ème journée de la Ligue 1 disputé ce week-end.

Double buteur en fin de match pour renverser le Racing Strasbourg et ainsi offrir une précieuse victoire aux Rouge et Blanc (1-3), l'international marocain, issu de l'Académie de l'AS Monaco, a été élu MVP (Most Valuable Player) par les supporters, se réjouit le club sur son site internet.

Eliesse Ben Seghir a "totalement changé le cours de la rencontre en dix minutes chrono. En manque de réussite dans ses choix jusqu'au début du dernier quart d'heure et alors que l'AS Monaco était mené 1-0, il a pris les choses en main pour offrir une victoire renversante aux Rouge et Blanc (1-3)", se félicite le club de la Principauté.

Forçant d'abord Diego Moreira à commettre une faute de main sur sa ligne pour empêcher sa frappe de finir au fond, l'international marocain (6 sélections, 3 buts) transforme le penalty avec sang froid en plaçant idéalement le ballon hors de portée du gardien adverse (79e).

Puis sur une contre-attaque (...), il se retrouve en bonne position de frappe dans la surface. Sans trembler, il croise son tir, logeant le cuir dans le petit filet de Petrovic (89e), s'offrant ainsi ses neuvième et dixième buts en carrière avec l'AS Monaco, selon la même source.

A 19 ans et 267 jours, Eliesse est devenu le troisième plus jeune joueur du club à atteindre cette barre au 21e siècle, derrière Kylian Mbappé (18 ans et 75 jours) et Anthony Martial (19 ans et 142 jours), précède l'AS Monaco.

C'est donc sans surprise que le médaillé de bronze aux Jeux olympiques à Paris a largement été élu MVP de cette victoire à la Meinau, et ce pour la cinquième fois de la saison, conclut le club



Tournoi de l'UNAF

L'équipe nationale U17 de football s'est imposée face à son homologue égyptienne sur le score de 5 buts à 1, en match de la première journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, disputé lundi au stade El Bachir à Mohammedia.

Les buts des Lionceaux de l'Atlas ont été inscrits par Ismail Al Aoud (35e), Ahmed Mouhoub (67e), Abdallah Ouazane (69e), Ziyad Baha (76e) et Iliès Belmokhtar (90e).

Ce tournoi se tient au Maroc, du 11 au 23 novembre, aux stades Père Jégo de Casablanca et El Bachir de Mohammedia.

Après ce premier match contre l'Égypte, le Maroc défiera la Tunisie, le 17 novembre à Casablanca (17h00) avant d'affronter la Libye, le 20 novembre à Mohammedia (20h00) et de conclure cette compétition face à l'Algérie, le 23 du même mois à Mohammedia (18h00).

Assemblée de la FRMB

La Fédération Royale marocaine de boxe (FRMB) tiendra ses assemblées générales ordinaires (saison 2022-2023) et électorales, le 16 novembre courant à l'Institut Royal de formation des cadres à Salé, indique la FRMB dans un communiqué.

A cette occasion, la FRMB tiendra également une assemblée générale extraordinaire, précise la même source.

Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de l'AGO, notamment la vérification du quorum, la consultation du compte rendu de la dernière assemblée générale ordinaire, la lecture du rapport du commissaire aux comptes, ou encore l'examen des rapports moral et financier.

Pour ce qui est de l'ordre du jour de l'assemblée générale électorale, il comprend la présentation des listes de candidatures qui remplissent les conditions légales et l'élection par liste du président de la FRMB.

L'assemblée générale extraordinaire sera, par ailleurs, consacrée à l'amendement de l'article 14 de la Fédération et l'annonce de la création d'une ligue nationale de boxe ainsi que la nomination d'un président de ladite ligue.

Le tirage au sort de la Coupe du monde des clubs 2025 le 5 décembre à Miami

L'e tirage au sort de la Coupe du monde des clubs 2025 aura lieu le 5 décembre prochain à Miami, a annoncé lundi la Fédération internationale de football (FIFA).

Programmé à partir de 13h00 locales (18h00 GMT), le tirage au sort déterminera les huit groupes de quatre équipes qui disputeront la première phase du tournoi, dont la première édition se déroulera du 15 juin au 13 juillet 2025 dans douze stades américains.

Les 16 clubs ayant occupé les deux premières places de chaque poule se qualifient pour la phase à élimination directe, des huitièmes de finale à la finale.

Tous les qualifiés pour ce tournoi quadriennal seront connus d'ici là. Il ne manque pour l'heure que le vainqueur de la Copa Libertadores, dont la finale 100% brésilienne opposera le 30 novembre l'Atletico Mineiro au Botafogo.

Les clubs participants à la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2025 :

Chelsea (Angleterre) : vainqueur de la Ligue des champions de l'UEFA 2021

Real Madrid (Espagne) : vainqueur de la Ligue des champions de l'UEFA 2022

Manchester City (Angleterre) : vainqueur de la Ligue des champions de l'UEFA 2023

Bayern Munich (Allemagne) : voie du classement UEFA

Paris Saint-Germain (France) : voie du classement UEFA

Inter Milan (Italie) : voie du classement UEFA

Juventus Turin (Italie) : voie du classement UEFA

Porto (Portugal) : voie du classement UEFA

Benfica (Portugal) : voie du classement UEFA

Borussia Dortmund (Allemagne) : voie du classement UEFA

Atlético de Madrid (Espagne) : voie du

classement UEFA

FC Salzbourg (Autriche) : voie du classement UEFA

Al Ahly (Égypte) : vainqueur de la Ligue des champions de la CAF 2021 et 2023

Wydad de Casablanca : vainqueur de la Ligue des champions de la CAF 2022

ES Tunis (Tunisie) : voie du classement CAF

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) : voie du classement CAF

Al Hilal (Arabie Saoudite) : vainqueur de la Ligue des champions de l'AFC 2021

Urawa Red Diamonds (Japon) : vainqueur de la Ligue des champions de l'AFC 2022

Al Ain (Émirats Arabes Unis) : vainqueur de la Ligue des champions de l'AFC 2024

Ulsan HD FC (Corée) : Voie du classement AFC

Palmeiras (Brésil) : vainqueur de la Copa

Libertadores de la CONMEBOL 2021

Flamengo (Brésil) : vainqueur de la Copa Libertadores de la CONMEBOL 2022

Fluminense (Brésil) : vainqueur de la Copa Libertadores de la CONMEBOL 2023

River Plate (Argentine) : voie du classement CONMEBOL

Boca Juniors (Argentine) : voie du classement CONMEBOL

Monterrey (Mexique) : vainqueur de la Coupe des champions de la Concacaf 2021

Seattle Sounders (États-Unis) : vainqueur de la Coupe des champions de la Concacaf 2022

Club León (Mexique) : vainqueur de la Coupe des champions de la Concacaf 2023

CF Pachuca (Mexique) : Coupe des champions de la Concacaf 2024

Inter Miami (États-Unis) : représentant du pays hôte

Auckland City (Nouvelle-Zélande) : voie du classement

La truffe blanche, l'or d'Italie menacé par les ravages du climat

Au fin fond d'une épaisse forêt du Piémont italien, la chasse à la truffe blanche d'Alba bat son plein. Excités, les chiens zigzaguent et creusent le sol. Mais ce trésor culinaire se fait toujours plus rare, mis à mal par le changement climatique.

"Allez chercher! Où elle est?". Carlo Marenda, chasseur de truffes à ses heures perdues, apostrophe Gigi, sept mois, et Buk, 13 ans, des croisements entre le Spionone et le Lagotto romagnolo, connus pour leur odorat d'une grande finesse.

Sur un sol boueux, les feuilles d'automne crissent sous le poids des bottes. En contrebas d'un vignoble pittoresque à flanc de colline, non loin d'Alba, les sentiers serpentent le long du Río della Fava, traversant un terrain humide propice à la pousse de cet "or blanc".

Recherchée par les gourmets et chefs étoilés du monde entier, la truffe blanche d'Alba, la plus prestigieuse du monde, est un champignon souterrain qui pousse en symbiose avec certains arbres en s'attachant à leurs racines.

Son parfum intense et raffiné, mélange entre foin, ail et miel, permet aux chiens de chasse de la détecter, jusqu'à un mètre de profondeur.

Initié à la chasse à la truffe dès l'âge de cinq ans par un ami de sa famille,

Carlo Marenda, 42 ans, a fondé en 2015 l'association "Save the truffle" (Sauver la truffe), aux côtés d'Edmondo Bonelli, chercheur en sciences naturelles.

C'est un solitaire "trifulau" octogénaire, Giuseppe Giamasio, connu sous le nom de "Notu", le dernier descendant d'une famille à la tradition truffière centenaire, qui lui a légué ses chiens et son savoir avant sa mort en 2014.

Le message du "maestro" en guise de testament: "Si nous voulons éviter la disparition de la truffe, nous devons protéger les forêts, cesser de polluer les cours d'eau et planter de nouveaux arbres truffiers".

Dix ans plus tard, grâce à des dons et au soutien de certains viticulteurs, l'association a planté plus de 700 arbres truffiers dans la région vallonnée des Langhe, dont des peupliers, chênes et tilleuls.

"Notu m'a transmis sa passion pour la chasse aux truffes et la préservation des arbres", confie Carlo Marenda, en sortant de sa Fiat Panda 4X4 gris métallisé, voiture fétiche des chasseurs de truffes.

En 30 ans, les surfaces dédiées à la truffe blanche en Italie ont chuté de 30%, cédant peu à peu la place aux vignobles, plus rentables, mais aussi aux noisettes.

Les collines des Langhe fournissent une grande quantité de noisettes au



gérant du chocolat Ferrero, fondé en 1946 à Alba, petite ville prospère de 30.000 habitants.

Mais la principale menace pour la truffe blanche, dont la cueillette a été classée en 2021 au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco, est le changement climatique.

Le réchauffement de la planète, la sécheresse, la déforestation et des variations brusques de températures sont autant de

facteurs qui fragilisent l'habitat naturel de ce champignon.

Pour survivre, la truffe a besoin de froid et d'humidité. Or, en ce début de novembre, le thermomètre est monté à 20 degrés. "Avec la prolongation de l'été, la production baisse", déplore Carlo Marenda.

La récolte, qui court d'octobre à fin janvier, se raccourcit. Et en attendant les grands froids et la neige, l'arôme des

truffes n'est pas encore à 100% et elles se conservent moins longtemps.

L'effet des pluies abondantes de ces dernières semaines peut aussi être néfaste: "S'il y a trop peu d'eau, la truffe ne pousse pas. S'il y en a trop, elle pourrit".

Alerté par son chien Buk, il s'accroupit au sol pour gratter délicatement la terre avec une bêche étroite pour extraire une truffe de taille plutôt modeste.

La truffe blanche, une espèce en voie de disparition? "Pas pour l'instant. Mais si nous n'agissons pas, elle risque de le devenir", estime Mario Aprile, président de l'association des chercheurs de truffes piémontaises.

"La truffe blanche n'est pas cultivable, contrairement à la noire. Sans arbres, il n'y a pas de truffes. Nous en plantons pour reconstruire la biodiversité".

Face à une demande qui explose et une offre limitée, la truffe blanche s'échange à prix d'or, pour atteindre 4.500 euros le kilo cette année à la grande foire d'Alba qui s'achève le 8 décembre.

Deux truffes "jumelles" d'un poids total de 905 g, une trouvaille de Mario Aprile, ont été adjugées dimanche 140.000 euros à un magnat de la finance de Hong Kong lors de la traditionnelle vente aux enchères de bienfaisance d'Alba.

Recettes

Seffa facile



Ingrédients: (Pour 4 personnes)

500g de cheveux d'ange
2 cs d'huile de tournesol
1 cc de sel
100g de raisins secs
50g d'amandes émondées hachées
20g de beurre

Préparation:

D'abord je prends les cheveux d'ange, je verse par dessus un filet d'huile de tournesol.

J'ajoute ensuite un filet d'eau froide et je mélange.

Je les mets dans le haut de mon couscoussier et je les cuis à la vapeur pendant 20 minutes.

Une astuce, c'est de mettre un torchon sur le couvercle pour éviter que l'eau de la condensation retombe sur les cheveux d'anges.

Je les récupère et je verse à nouveau par dessus un filet d'eau et je les détache délicatement les un des autres.

Attention à vos doigts, c'est brûlant! Vous devez obtenir un résultat comme celui-ci.

Je remets mes cheveux d'ange dans le haut de mon couscoussier et je les refais cuire 20 minutes.

A ce stade, les cheveux d'anges ont déjà cuit 2 fois 20 minutes.

J'y ajoute cette fois un filet d'eau salée et je mélange bien avant d'ajouter les raisins secs.

Je les remets ensuite dans le haut de mon couscoussier.

Je les fais cuire pour la dernière fois 20 minutes.

Pour résumer, ils cuisent 3 fois 20 minutes.

J'y ajoute le beurre en morceau et je peux passer au dressage.

Je décore avec du sucre glace, de la cannelle et des amandes émondées et torréfiées.

Cette Seffa facile est prête.

Elle est servie avec du sucre glace et du lait.

Il n'y a plus qu'à la déguster.

J'espère que cette recette de Seffa facile vous a plu, n'hésitez pas à l'enregistrer pour la retrouver plus tard!

Aviation privée: L'effet sur le climat voué à s'aggraver sauf régulation

L'aviation privée a vu ses émissions mondiales de CO₂ bondir de 46% entre 2019 et 2023 et sa contribution au réchauffement, encore marginale, va s'aggraver faute de mesures de régulation, selon une étude parue dernièrement.

Ce texte, dans la revue "Communications earth & environment" affiliée à Nature, pointe aussi le recours des ultra-riches à ce moyen de transport pour leurs loisirs. Il est publié au moment où des ONG appellent à s'attaquer à la croissance de l'aviation dite "d'affaires".

L'étude rédigée par des chercheurs d'universités suédoise, allemande et danoise remarque un recours "saisonnier évident, avec une pointe estivale" à ce type d'appareil notamment vers les Baléares et la Côte d'Azur. Elle met aussi en évidence l'usage de centaines de jets privés pendant le Super Bowl (finale de football américain), lors de la Coupe du Monde de football en 2022 au Qatar, ainsi que pour le festival de Cannes, les rencontres économiques de Davos... et le sommet climatique COP28 de Dubaï en 2023.

Les chercheurs estiment que l'aviation d'affaires est responsable de 1,7 à 1,8%, soit 15,6 millions de tonnes de CO₂ en 2023, de l'empreinte carbone de l'aviation com-

merciale. Celle-ci, selon les compagnies, représente elle-même entre 2,5 et 3% des émissions mondiales de CO₂, qui totalisent 57 milliards de tonnes équivalent CO₂ en 2023 selon l'ONU Environnement.

La contribution du secteur aérien au réchauffement est toutefois plus élevée en raison d'autres émissions et de traînées de condensation.

L'étude pointe que la croissance de l'aviation privée va largement invalider les gains de consommation réalisés grâce à des avions moins gourmands: selon ses auteurs, 8.500 jets d'affaires sont censés entrer en service d'ici à 2033, à comparer à la

flotte actuelle de près de 26.000 appareils dans le monde.

Autres éléments de contexte sur cette "forme la plus polluante de transport aérien": près de la moitié des trajets sont inférieurs à 500 km et 68,7% des appareils sont basés aux Etats-Unis.

Leurs utilisateurs, "0,003% de la population adulte mondiale", disposent d'un patrimoine moyen de 123 millions de dollars et les auteurs de l'étude remarquent que cela représente un "casse-tête" de régulation pourtant à leurs yeux nécessaire, car les pouvoirs publics "sont réticents à s'en prendre aux riches et puissants".

